

76

5261 11/12 19

# La revue catholique des idées et des faits

UT SINI UNUM!

vendredi 26 décembre 1924

## Sommaire :

Noël dans l'art

L'oie de Noël

Par un Soir de Noël...

La V<sup>me</sup> session de l'Union internationale  
d'études sociales

L'année sainte

Réflexions sur le communisme

Dans la Grotte de Bethléem

Louis Gillet

L.-St. Reymont

Adolphe Hardy

Maurice Defourny

Louis Picard

Georges Valois

Chan. Paul Halfants

Les idées et les faits : Chronique des idées : Une mystique belge, J. Schyrgens.  
Albanie. — Tchéco-Slovaquie. — Japon. — Angleterre.

## La Semaine

☞ *L'Année Sainte est ouverte, sera-ce l'année de la vraie paix ? Ah ! si l'Europe et le monde voulaient !...*

*C'est pendant l'Année Sainte que viendront en discussion la sécurité des Nations occidentales et le problème du désarmement.*

*Puissent les gouvernements et les peuples être dociles aux inspirations d'une grâce particulièrement abondante et efficace en cette Année Jubilaire.*

*Rome et Genève ! Que les innombrables pèlerins, qui iront puiser dans les trésors spirituels de la Ville*

*Eternelle obtiennent que Celui, qui a les Nations en héritage, prenne en pitié ceux qui, sur les bords du Lac Lemán, élaborent le nouveau statut d'un monde bien malade.*

*Qu'Il les prenne en pitié, même s'ils commettent le grand crime de L'oublier ou de Le méconnaître, Lui, le seul Roi de la paix.*

*Et qu'une fois de plus la Miséricorde et l'Amour triomphent de la justice.*

Bruxelles : 11, Boulevard Bischoffsheim.

(Tel. : 220,50 ; Compte chèque-postal : 48.916)

CHOCOLAT

D  
U  
C

CHOCOLAT



DU C ANVERS

LA

GRANDE

MARQUE

BELGE

BANQUE

L. SIMONON & C<sup>IE</sup>

Soc. en commandite simple — Cap. Fr. 6.000.000

24. Rue d'Arenberg, BRUXELLES

Succursale : 5, Boulevard d'Avroy, LIÈGE

OPERATIONS de BANQUE et de CHANGE  
aux meilleures conditions

Ouverture de Comptes de Dépôts  
Comptes de chèques — Comptes à 6 mois et un an  
COMPTES DE QUINZAINE  
à des taux d'intérêt particulièrement avantageux

Ouverture de Crédits en comptes nantis  
Escompte et recouvrement d'effets  
Prêts sur titres cotés

Exécution d'ORDRES DE BOURSE sur toutes places  
Gestion de PORTEFEUILLES sans commissions  
RENSEIGNEMENTS financiers à nos clients

GARDE de titres — Location de COFFRES-FORTS  
SOUSCRIPTIONS aux emprunts et émissions  
Encaissement de COUPONS belges et étrangers

Emission de CHÈQUES payables sur toutes places étrangères

QUI

S'HABILLE BIEN

S'HABILLE CHEZ

*Franç. Vanderlinden*

17, rue des Cultes, 17

:- BRUXELLES :-

G. VERAART

DÉCORATION

PEINTURE — DÉCOR — AMEUBLEMENT

25, PLACE VAN MEYEL ETTERBEEK  
BRUXELLES

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE DÉCORATION INTÉRIEURE

# Noël dans l'art <sup>(1)</sup>

Noël est le plus beau sujet de l'art chrétien. Il y en a de plus dramatiques, il y en a de plus glorieux, il n'y en a pas de plus touchants. Une mère, un enfant, des bergers et des rois, une étable, des animaux, toute l'humanité et toute la nature, quelle richesse pour un peintre, dans ces simples données ! On a là, si l'on veut, les programmes les plus divers, des éléments de beauté à peu près inépuisables : il y en a pour tous les goûts, pour les génies fastueux, pour les génies intimes, pour les cœurs tendres et pour les imaginations éprises du mystère. Il y a place pour tout le monde autour de ce berceau.

Les artistes ont usé de la permission. Ici, ils se sentent à l'aise. Pas un thème qu'ils aient aussi amoureusement traité. Allez dans les églises, allez dans les musées, de Naples à Anvers, de Cologne à Séville : partout, vous trouverez des Noëls, rustiques ou royaux, simples ou encombrés, les uns vides et rêveurs comme une chapelle solitaire, les autres bariolés, bourdonnants, chatoyants, comme une fête populaire ; partout, ils attirent, illuminent. L'artiste y a mis tout son cœur. Et vous pouvez tenir que ce sont des chefs-d'œuvre.

Mais cette scène charmante, comment s'est-elle constituée ? Comment, à quelles dates en a-t-on arrêté les traits ? De quelles manières différentes est-elle apparue d'âge en âge ? Voilà notre sujet pour aujourd'hui ; et quel plus beau sujet pour les jours où nous sommes ? Voulez-vous faire un beau voyage, parcourir l'Espagne, l'Italie, les Gaules, tous les siècles, écouter le concert que font toutes les voix chrétiennes depuis dix-neuf cents ans autour de la crèche ? Feuilletons de vieilles images, tournons ensemble les pages de cet écrivain sentimental : Nous verrons comment s'élabore une sensibilité, nous verrons l'humanité broder ses variations sur un thème éternel. Nous entendrons la vieille nourrice relayer à ses enfants, bercés tour à tour sur ses genoux avant de s'en aller finir leur rêve dans la tombe, la même histoire toujours jeune : et ce sera le plus beau des contes de Noël.

## I

Il n'y a pas très longtemps que nous pouvons écrire ou deviner cette histoire. C'est seulement depuis peu que l'on commence à entrevoir les origines de l'art chrétien. Longtemps on a eu le tort de les chercher à Rome.

On n'oubliait qu'un fait très simple : c'est que l'Évangile n'est pas un livre latin, mais un livre grec ; c'est que les premières Églises, celles qui occupent toujours la scène dans les plus vieux textes chrétiens, sont les Églises d'Asie-Mineure, Antioche, Ephèse, Césarée. C'est dans ces villes singulières, intermédiaires entre deux mondes, aux confins de l'Europe et de l'Asie, que s'opéra le premier mélange, la combinaison féconde d'où devait sortir le christianisme ; c'est le monde de saint Paul et des premiers chapitres des *Actes des Apôtres*.

Cela donne le mot de bien des choses : Jésus. Il est clair que le premier art chrétien, tel qu'il apparaît aux sarcophages et aux peintres des catacombes, est presque entièrement hellénique : ce sont des enfants de la Grèce qui y prodiguèrent ces Eros, ces Psychés, ce mélange flottant de symboles helléniques et de symboles chrétiens qui enchante comme les heures incertaines de l'aurore. Ce sont eux qui donnèrent à la peinture de l'Évangile cette nuance d'épilogue, cette teinte pastorale si sensible dans le type du Christ en jeune berger, portant un agneau sur le cou, comme un pâtre de Théocrite. Ils firent de Jésus un jeune homme blond, délicat, à la chevelure flottante, une sorte d'Hermès imberbe, image de la beauté tendre et adolescente, et, pour marquer sa divinité, firent flotter un nimbe autour de ses cheveux.

Jusqu'au bout, le génie grec demeura pareil à lui-même : le génie

de la grâce, de la sérénité. C'est un artiste grec qui, sans doute, composa le premier Noël. Au centre, dans un berceau d'osier, sous un rustique auvent de planches et de tuiles, gît l'enfant au maillot ; l'âne et le bœuf soufflent dessus. Un pâtre demi-nu s'approche, une ceinture autour des reins, et tenant à la main sa houlette recourbée ; de l'autre côté, voici les Mages, portant le bonnet de Mithra et le pantalon persan ; ils sont suivis de leurs chameaux à la moue dédaigneuse, et le premier, tourné vers ses frères, leur montre l'étoile dans le ciel. Mais la Vierge, assise à l'écart, chastement drapée dans ses voiles, comme la nuit enveloppe la terre, le visage détourné et regardant ailleurs, étrangère au miracle qui vient de se passer en elle, ressemble à la pensive et grave Déméter.

Ce qui distingue ce Noël grec, c'est ce sentiment exquis, lumineux de la joie que l'heureux génie de cette race répand sur toutes ses créations. La Grèce répugne instinctivement à l'expression de la douleur. Elle écarte de l'art la faiblesse, la misère humaines. La Vierge grecque n'a pas souffert ; en voyant cette jeune mère assise, on voit bien que son fils ne lui a coûté aucun mal, qu'elle l'a eu comme un sourire, comme la fleur donne son parfum. C'est par de tels traits que la Grèce savait exprimer le divin. Il fallut que le monde attendît bien longtemps avant que la Renaissance vînt lui rendre quelque chose de ce charme adorable et trop tôt évanoui.

Mais, sur ces entrefaites, il s'était passé un événement capital, et qui devait avoir pour l'avenir du monde des conséquences incalculables. La paix de l'Église était venue. Peu après, en 326, Hélène, la mère de Constantin, découvrait le véritable emplacement du Calvaire et retrouvait miraculeusement dans le sol le bois sacré de la vraie Croix. Cette découverte, cette « invention » fut le signal d'une nouvelle ère pour l'Église. Jérusalem reprit dans le monde un rôle de premier ordre, dont elle ne devait déchoir qu'à la fin des croisades. Le christianisme rentrait en possession de ses origines : il revenait en maître du monde s'asseoir aux lieux de son berceau. La contrée où Jésus avait passé sa vie, où Dieu avait laissé la trace de ses pas, apparut tout entière sainte : elle se couvrit de laures, de couvents et de monuments de triomphe.

\* \* \*

Dans les innombrables monastères qui peuplèrent aussitôt les Lieux saints, dans les basiliques qui fleurirent chaque bourgade illustrée par les miracles du Sauveur, dans ces mille églises devenues des buts de pèlerinages, se développa un art extrêmement nouveau : c'est là qu'il faut chercher les racines de l'art chrétien. C'est dans ces basiliques de Jérusalem et de Bethléem, poussées sur les lieux mêmes où le Christ avait vécu, et chargées de son souvenir, c'est dans cet immense sanctuaire des reliques de son existence, que furent élaborés tous les thèmes que l'art religieux ne devait plus cesser de reprendre jusqu'à nos jours. Cet art est naturellement historique, réaliste. Là, aux sources du christianisme, il ne pouvait plus s'agir de gracieux poèmes et de pures idylles, mais de la vérité exacte, de la vérité édifiante. On ne devait reculer devant aucune crudité. Le Christ n'est plus le jeune enchanteur, le poète, le maître élégant et irrésistible qu'avaient imaginés les Grecs ; il apparut plus rude, sous les traits d'un Syrien barbu, dans la force de l'âge. Pour la première fois, il osa se montrer comme le fils de sa race. Cet art syrien n'eut qu'à naître pour être un art oriental.

Dans ce milieu nouveau la scène de la Nativité se modifia profondément. Elle devint plus humble, plus intime, plus émouvante. Elle était représentée trois fois dans la basilique de Bethléem. Ces mosaïques de Bethléem ont depuis longtemps disparu, mais nous en connaissons les traits essentiels. Ils nous sont conservés par les ampoules de Monza. Ce sont de petites fioles d'argent données vers l'an 600 à Théodelinde, reine des Lombards ; chaque ampoule contenait un peu de l'huile des lampes qui avaient brûlé dans les grands sanctuaires d'O-

(1) Conférence prononcée à la tribune des Grandes Conférences Catholiques sous les auspices de S. E. le Cardinal Mercier.

rien, et se trouve décorée de sujets où l'on a reconnu la réduction en miniature des mosaïques des Lieux Saints. Ce sont des « souvenirs » de Palestine, analogues à ceux qu'on vend encore aux pèlerins ; cette pieuse camelote est pour nous un document de premier ordre. Elle nous offre l'abrégé de tout un art évanoui.

Ces scènes présentent des variantes. Les divers épisodes de la Nativité sont distingués. Le lieu de la scène est indiqué avec précision : ici, dans l'endroit même où les choses s'étaient passées, nulle liberté n'était permise ; l'artiste était tenu de faire ressembler. On voit au-dessus de la scène une sorte d'arche, où il faut reconnaître l'entrée de la grotte, ouverte à même la colline, et qui était l'étable où la Vierge, sur la litière des animaux, donna le jour à Jésus. Au lieu de la douce lumière grecque, d'un toit rustique, d'un bois d'oliviers, des parois brutes, la roche pauvre, la misère pierreuse d'une bourgade de Judée : la terre désolée soupire après son sauveur.

Mais, ce qui a le plus changé depuis la Grèce, c'est la Vierge. Ce n'est plus la chaste Déméter, la Muse rêveuse et pure dont l'enfantement immatériel semblait l'éclosion d'une pensée. Et d'abord, voici son mari, assis, le coude au genou, le menton dans la main, plongé dans une réflexion profonde. En face, humiliée, brisée, sur une pauvre paillasse, la mère est étendue, couchée et détournant la tête, épuisée, écrasée et n'osant regarder le fils qu'elle vient de donner à la douleur et à la mort. Il y a dans cette scène d'inconcevable détresse le sombre génie de la race qui a maudit la vie, et prononcé avec Job que le bonheur serait de n'être jamais né. Et il y a aussi le sensualisme juif, le matérialisme de Thomas qui pour croire a besoin de voir et de toucher. Il ne fallait pas qu'on pût mettre en doute la réalité de l'Incarnation. L'artiste plus brutal n'a plus les délicatesses de l'art grec, il insiste, il prouve, il émeut. Et il faut convenir qu'il y a dans cette figure de jeune mère accablée quelque chose d'humain, de tendre et de touchant. « Jamais l'Orient, dit M. Male, que je me borne à suivre en tout ceci, ne voulut s'apercevoir que cette vierge souffrante n'était pas conforme au dogme. »

Mais bientôt la scène initiale s'enrichit de détails, qui n'ont pu être imaginés qu'en Palestine. Sur un émail du VI<sup>e</sup> siècle (au trésor du Latran), voici deux femmes occupées à baigner le nouveau-né. On reconnaît ici l'épisode des sages-femmes, variante de l'histoire de Thomas, introduite précisément comme preuve de la virginité de Marie. Cette légende devint inséparable de la Nativité. On la retrouve mille ans plus tard dans le tableau célèbre du maître de Mérode. Ainsi le génie syrien multipliait les traits familiers et touchants, le terre-à-terre, l'intimité.

Mais, à défaut de la noblesse intellectuelle de la Grèce, ce même génie était capable de conceptions grandioses, d'une espèce de sublime abrupt qui est le sublime même de la théologie. Sur une des ampoules de Monza, on voit se dessiner une scène extraordinaire. Le disque de l'ampoule est rempli par la composition, qui présente la rigueur d'un sceau : au centre, trône la Vierge immobile, de stature surhumaine, la tête ceinte de l'auréole, tenant exactement son fils entre ses genoux. L'enfant-Dieu tient le livre et fait de la main droite le geste de bénir. Perpendiculairement au-dessus de leurs têtes, brille l'étoile, que montrent dans le ciel deux anges symétriques. A la gauche de ce groupe, trois bergers expriment des mouvements divers ; à la droite, des Mages, coiffés du bonnet phrygien, accourent et portent leurs présents. La vision, qui rappelle celle du Thabor, semble se passer sur une montagne ; sur les pentes pâturent des agneaux et des chèvres.

Cette fois, pas un trait qui ne soit un symbole : à force d'humaniser les choses, un hérétique, Nestorius, en était venu à soutenir que la Vierge n'était que la mère de Jésus et non la mère de Dieu. Il fallut que le concile d'Ephèse, en 432, affirmât que la Vierge était également la mère des deux natures : *Xristotokos, Théotokos*, mère de Jésus et mère de Dieu. Pour exprimer ce dogme, l'art syrien inventa cette figure étonnante de la Vierge de Majesté. La Vierge y paraît plus que femme : elle devient reine, impératrice. Mais en même temps on sent qu'elle n'est rien par elle-même, qu'elle n'existe que par Celui qu'elle tient sur son sein. Elle n'est que l'escabeau, le vivant ostensor de la divinité.

## II

Ainsi, dès les premiers siècles de l'Église, tous les thèmes de l'art chrétien, tous les motifs des Noëls qui nous charment au portail de nos paroisses de village, avaient été conçus par les maîtres inconnus, par les grands mosaïstes des basiliques de Palestine. A certains égards, le moyen âge à très peu inventé ; cette époque, si l'on veut, n'est qu'une immense tautologie. On reproche au christianisme la

ruine du monde antique ; il est bien plutôt, comme l'a vu Nietzsche, un fragment de l'antiquité, le dernier qui ait survécu et traversé le déluge des invasions barbares.

C'est pourquoi il est inutile de parler longuement de toutes ces œuvres, même charmantes : elles nous apprennent peu de chose. Sans doute, nos pauvres sculpteurs de Bourgogne ou du Languedoc ne s'imaginaient guère que leurs sujets venaient de si loin ; ils se bornaient à copier de leur mieux ce qu'ils voyaient dans leur livre d'images. Mais ils y mettaient tout leur cœur, et quelquefois, parmi beaucoup de gaucheries, de routine ou d'extravagances, il leur arrive de retrouver l'accent de la nature. C'est ce qui rend si passionnant l'étude de leurs ouvrages ; dans ces formules pétrifiées, desséchées et décolorées de copie en copie, de redite en redite, les meilleurs font rentrer la vie.

\* \* \*

Au siècle suivant, les traits de la scène se fixent. Le XIII<sup>e</sup> siècle est en France une sorte d'époque classique, un âge d'unité et de perfection. L'art y atteint une élégance, une dignité qui rappellent, avec un tour très neuf et très original, les beaux temps de la Grèce. Il sort des bouillonnements de l'époque précédente, il s'épure, il choisit, tout respire la règle. Certains traits, d'un naturalisme un peu rude, comme l'épisode des sages-femmes et du bain de l'enfant, répugnant à sa délicatesse et sont éliminés. On ne les verra reparaitre que plus tard, au XV<sup>e</sup> siècle, dans un âge de prose et de goût moins difficile. L'art du temps de Saint Louis est un art raffiné, qui a une discipline sévère et qui n'est pas exempt de quelque académisme.

Ce qui manque le plus, on le sent, à un tel art, c'est la naïveté. Cet art médite, enseigne, abstrait, il n'émeut pas. Il parle à la raison, dédaigne la sensibilité. Chose curieuse ! Pendant cent ou cent cinquante ans, vous ne verrez plus les bergers admis auprès de la crèche ; vous ne rencontrerez jamais que l'Adoration des Mages.

C'est que cet art supérieur n'exprime pas des sentiments, mais qu'il énonce des idées, et qu'à ses yeux les Mages en représentent d'essentielles. Ils étaient les premiers témoins, les premiers répondants de l'Église universelle.

Ce n'est pas tout. Ces personnages considérables, ces inaugurateurs d'une ère, ces initiateurs un peu énigmatiques qui venaient du fond de l'Orient, guidés par une étoile, et précédant la marche de l'humanité entière, qui étaient-ils ? L'Évangile est extrêmement laconique. Il laisse leur figure dans une pénombre auguste.

Le texte se contente de dire qu'ils étaient Mages, c'est-à-dire des savants, des sages, peut-être des astronomes, puisqu'ils observaient le cours des astres. Mais, en outre, on voulut que ce fussent des rois, par dignité d'abord, et pour faire cadrer leurs figures avec le texte du prophète : « Ils viendront, les rois de Tharsis et les princes de la région de Saba ». On leur trouva ensuite une généalogie : ils descendaient de Balaam, cet autre sage païen, qui avait justement annoncé leur étoile. Il leur fallait des noms, et on leur en trouva trois, en trois langues différentes, comme l'explique la *Légende dorée* : en hébreu, Appellius, Amerusi, Damaseus ; en grec Galgalat, Malgalat, Salathin ; en latin Gaspar, Melchior et Balthazar.

On savait encore sur eux une foule de choses, trop longues à rapporter. On savait leur âge, qui était de soixante, de quarante et de vingt ans ; on savait que le vieillard portait une longue barbe et qu'il était chauve, que l'homme mûr avait la barbe et les cheveux noirs et que le plus jeune était imberbe. (Et ces signalements ingénieux se trouvent observés jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, dans les tableaux de Dürer, de Véronèse et de Rubens.) On savait ce que voulaient dire les présents qu'ils portaient, et quelle était l'histoire de ces dons fatidiques : la destinée de l'enfant y était symbolisée. Le premier Mage lui donnait de l'or, comme à un roi, et cet or n'était autre que les trente pièces frappées par Terah, père d'Abraham. Le second Mage offrait de l'encens, en signe que Jésus était Dieu ; le troisième Mage offrait de la myrrhe, en signe qu'il était homme et qu'il devait mourir.

Les Mages vinrent en douze jours, sans prendre aucun arrêt ni aucune nourriture, et cela fut possible parce qu'ils montaient des dromadaires : car il est écrit que le dromadaire est le plus vite des animaux. Le retour leur prit plus de deux ans. C'est qu'un songe les avait avertis de retourner chez eux par un autre chemin. La chose est clairement racontée au porche de la cathédrale d'Amiens. Sur l'un des médaillons qui rapportent leur légende, on les voit couchés tous les trois côte à côte dans le même lit, comme c'était l'habitude dans les hôtelleries d'autrefois : ils gardent, quoique endormis, leurs couronnes sur la tête, afin qu'on ne se trompe pas sur leur identité. Et un petit ange leur apparaît pour les persuader de changer leur itinéraire.

Je ne suivrai pas davantage les Mages dans leur jointain Orient, jusqu'à leur martyre et à leur mort : car ils devinrent apôtres et reçurent la crose des évêques et la couronne des saints. Toute cette ingénieuse histoire séduisit l'imagination. C'est le charme des contes de fées, le royaume merveilleux des *Mille et une Nuits*. Aurait-il suffi pour créer l'enchantement des Noël's ?

\* \* \*

Mais voici justement que vers le temps où nous sommes, un mouvement se fait sentir. Dans la scène de la Nativité, soit au jubé de Chartres ou au retable de Duccio, la Vierge ose regarder son fils : ce n'est rien, un regard, un sourire, et c'est une aube, l'aurore d'une nouvelle vie.

Il s'était produit en effet depuis une centaine d'années un changement extraordinaire : l'avènement des communes, la naissance de la démocratie. Cet ébranlement répond à une profonde révolution morale, à un bouleversement de la sensibilité. Une foule de sentiments jusqu'alors inédits, réclament une expression, donnent le jour à un art entièrement nouveau.

Ce mouvement social et religieux se résume dans une des figures les plus remarquables de l'histoire, je veux dire Saint François d'Assise. Je ne fais pas ici un portrait du *Poverello*. Mais c'était un Italien, un artiste, un de ces mendiants comme il en est là-bas, qui n'ont besoin de rien pour se trouver heureux et qui peuvent s'enchanter du ciel, d'une fleur, d'un chant d'oiseau, en vrais poètes. Enfin, à tous ses dons, le saint d'Assise joignait un sentiment singulièrement vif et dramatique des choses.

Cette sorte d'imagination, appliquée à l'Évangile, en dégagait tout de suite mille éléments nouveaux. Une chose naissait, le pathétique du christianisme. Nous avons conservé le récit d'un sermon de saint François, qui est précisément un sermon de Noël. C'était en 1224, dans les derniers mois de sa vie. L'homme de Dieu, qui revenait alors de Palestine, et qui, depuis sa conversion, n'avait eu qu'un but reproduire les exemples du Christ et se conformer à l'Évangile, voulut célébrer dignement le mystère de la naissance du Sauveur. Il y avait près de Greccio, dans les montagnes de Rieti, une grotte semblable à celle de Bethléem et qui offrait la scène qu'il lui fallait pour son projet. Il se la fit prêter pour la nuit de 24 décembre par le paysan à qui le terrain appartenait. Il y prépara de ses mains un autel et une crèche. Vers minuit la forêt s'illumina de torches. François ouvrait la marche, guidant par la bride frère aîné, sur lequel une jeune fille assise représentait la Vierge ; et notre frère le bœuf n'était pas oublié. L'office commença. Au moment de l'Évangile, le bienheureux, qui était diacre, fit la lecture du texte sacré. Et puis, de sa voix mélodieuse, il se mit à expliquer ce qui venait de s'accomplir. Il faisait comprendre cette merveille : le Créateur du monde s'égalant par amour à la plus humble des créatures, un Dieu se faisant petit enfant. Et voici que lui-même se met à balbutier de tendresse : il ne sait plus appeler Jésus que « le petit enfant de Bethléem ». Et il chevrote Bethléem, et en nommant Jésus il se passe la langue sur les lèvres, comme si ce nom était, du miel.

Ainsi le jongleur de « Dieu » joue, mime l'Évangile. Il ne se possède plus : il est tout tendresse, tout amour. Certes, un pareil sermon avait de quoi scandaliser les habiles. Ce foi ne raisonne plus, il sent ; il ne pense plus, il vit. Ce qui n'était qu'abstraction s'incarne et se ranime. L'histoire ressuscite. Et je n'ai pas terminé la Noël de Greccio. On assure qu'à l'instant de l'élévation un témoin, celui-là même qui avait prêté la grotte, vit un enfant de lumière qui rayonnait sur la paille. Jésus, au bout de douze siècles, renaissait dans les cœurs.

Voilà le sentiment qui inspirera dès lors toutes les Nativités, et qui ira croissant, envahissant jusqu'à la turbulence ; il faudra que la Renaissance vienne rappeler la discrétion à cette joie devenue un peu tumultueuse. Pour un moment, tout cède à l'irruption de la vie. Elle dégage les vieilles formules, en crée sans cesse de nouvelles, et c'est le spectacle charmant que nous donnent les Primitifs.

*Stabat mater speciosa,  
Juxta fanam gaudiosa,  
Dum jacebat parvulus...*

Il nous reste à assister à cet immense Noël.

### III

Une chose frappe d'abord : Noël, qui depuis des siècles était une scène « couchée », devient soudain une scène, non pas encore « de-

bout », mais du moins agenouillée. Les lignes se redressent. La vieille scène donnait une sensation d'acablement, la nouvelle cause d'abord une impression d'allégresse. En effet, la Sainte Vierge (et en ceci le sentiment franciscain corrige le vieil esprit des Pères de Palestine), la Vierge n'est pas devenue mère comme les autres filles d'Ève, qui enfantent dans la douleur : l'enfant divin ne lui a coûté aucune peine pas plus que le rayon ne blesse la vitre qu'il traverse. Il fallait que rien ne gâtât Noël. Noël, dans la vie de la Vierge, est un « mystère joyeux ».

Nous l'apprenons en effet par un livre délicieux, un des plus lus du moyen âge, longtemps attribué à Saint Bonaventure et qui est le manuel de la mystique franciscaine. Ce sont les *Méditations sur la vie de Jésus*. Elles forment, en quelque sorte, un cinquième Évangile, écrit en marge des quatre autres, qui les complète sur une foule de points, supplée à leurs lacunes et interprète leur silence. Il y a mille détails qui ne se trouvent que là. Son récit de la Nativité, entre autres, l'auteur le tenait de la Vierge elle-même.

Ce livre des *Méditations* explique tous les Noël's. C'est lui qui nous apprend que la Vierge, à peine devenue mère, s'agenouilla devant son fils et se mit à l'adorer. La première de toutes les prières, avant celle des anges, des bergers et des Mages, c'est la prière de la Vierge, et c'est ce que nous montrent la fresque exquise d'Angelico et le tableau divin de Piero della Francesca. Si, dans la belle *Nativité* des frères du Limbourg, dans celle du maître de Mérode, vous remarquez autour de la crèche un clayonnage, une sorte de clôture d'osier, les *Méditations* vous diront que c'est Saint Joseph qui, pour se rendre utile, s'est hâté de fabriquer cet abri : il n'a pas oublié son métier de charpentier. C'est lui encore qui a été quérir un peu de paille pour faire une couchette à l'enfant. Dans le tableau merveilleux de Piero della Francesca, vous le voyez rêveur, assis, un genou entre les mains, sur le bât de l'âne : ce bât est emprunté aux *Méditations*. Dans le fameux triptyque de Roger de la Pasture, au musée de Berlin, dans celui d'Hugo van der Goes, aux Offices, on remarque un trait singulier et qui serait inexplicable sans le livre dont je parle : l'étable, qui est couverte d'un mauvais toit de chaume, repose sur une colonne magnifiquement sculptée ; on n'attendait qu'une poutre pour soutenir cette mesure. Mais les *Méditations* disent que la Vierge, un moment, s'appuya sur une colonne « qui se trouvait là », et les artistes scrupuleusement reproduisent cette colonne.

Est-ce à dire que les artistes du xv<sup>e</sup> siècle étaient des lettrés, qui avaient tous dans leur bibliothèque un exemplaire des *Méditations* ? Nullement. Mais ce livre a servi (nous en avons les preuves) aux auteurs des « Mystères », et c'est par le théâtre que se sont répandues les habitudes nouvelles.

Les peintres, comme tout le monde, allaient au théâtre ; ils faisaient plus, ils y collaboraient. Ils dessinaient les décors, inventaient les costumes, les trucs, imaginaient les « engins », et c'est ce qui explique que leur peinture ne soit souvent que le reflet de ce qu'ils avaient vu, la seconde édition, le texte illustré d'un Mystère. Pourquoi, dans les Nativités flamandes (le maître de Mérode, Roger de la Pasture, Hugo van der Goes, Memling), Saint Joseph protège-t-il avec précaution une chandelle allumée ? Le fait est que c'est un jeu de scène. La chandelle allumée signifie que nous sommes au milieu de la nuit.

Chose étrange ! C'est du développement des Mystères que date dans l'art la scène de l'Adoration des bergers. L'ancien art chrétien ne connaissait que l'Annonce aux bergers. Il faut venir jusqu'au xv<sup>e</sup> siècle, pour trouver l'origine de cette scène charmante. On pense si dans les Mystères, dans ce tableau de la vie où tout le monde avait son rôle, on pouvait se permettre d'oublier les bonnes gens ! Quels sujets à développer, au contraire, pour un poète ! Quel effet sûr et gracieux ! Les auteurs s'en donnent à cœur joie de faire dialoguer ces bons rustres, Pellion, Aloris, Isambert et Riffart. Ils leur prêtent des villanelles, qu'ils accompagnent sur la musette :

*Betger qui a pannelière,  
Bien clouait, pleine et entière,  
C'est un petit roi...  
Il a son chapeau d'osière,  
Son poinçon, son allenière,  
Son croc, sa houlette chère,  
Bau jupon sur soi...  
C'est un petit roi.*

Cela met dans la pièce un coin de bucolique, un souffle d'air chant-père. Écoutez-les ensuite en chemin vers la crèche, en devisant des cadeaux qu'ils vont faire au nouveau-né : l'un donnera son flageolet, un flageolet tout neuf de la foire de Bethléem ; l'autre donnera sa

SALLE DE L'UNION COLONIALE, 34, RUE DE STASSART, BRUXELLES

# LES GRANDES CONFÉRENCES CATHOLIQUES

SOUS LES AUSPICES DE

**SON EMINENCE LE CARDINAL MERCIER**


---

 SIXIEME ANNÉE
 

---

*Prendront la parole cet hiver à la tribune des Grandes<sup>m</sup> Conférences Catholiques :*

- M. A. MILLERAND, ancien Président de la République Française (9 décembre),  
 SON EMINENCE LE CARDINAL CHAROST, archevêque de Rennes (en mars),  
 M. LEON BERARD, député, ancien ministre de l'instruction publique (27 janvier),  
 LE GENERAL MANGIN, (16 décembre),  
 M. EDOUARD ESTAUNIE, de l'Académie Française, (en mars),  
 MADAME DUSSANE, sociétaire de la Comédie Française, (25 novembre),  
 MARQUIS MARIE DE ROUX, bâtonnier de Poitiers, (15 janvier),  
 COMTE GONZAGUE DE REYNOLD, de l'Université de Berne, (6 janvier),  
 M. PIERRE TERMIER, de l'Institut, (en février),  
 M. LOUIS MADELIN, député des Vosges, (18 novembre),  
 M. PIERRE BENOIT, (en février),  
 M. ANDRE BELLESSORT, (en mars),  
 M. RENE BENJAMIN, (29 décembre),  
 M. ROBERT VALERY-RADOT, (en janvier),  
 M. LOUIS GILLET, (25 décembre),  
 M. ANTOINE REDIER, (2 décembre),  
 M. PAUL CAZIN, (en février),

La septième conférence, aura lieu le MARDI 29 DÉCEMBRE, à cinq heures, par le RENÉ BENGAMIN :

ALPHONSE et LÉON DAUDET

**Prix de l'abonnement à la série des onze conférences restantes : 50 frs.**

La location des places se fera, comme l'année dernière, par les soins de la Maison LAUWERYNS, 36, TREURENBERG, tous les jours (dimanches et fêtes exceptés), de 9 1/2 à 12 heures et de 2 1/2 à 5 heures.

Les conférences paraîtront dans LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS

Secrétariat des conférences : à LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS.

11, BOULEVARD BISCHOFFSHEIM. TÉL. : 220.50.

flûte, un troisième son mouton. Aimable bonhomie. Il y avait si longtemps que le peuple attendait son tour ! Il y avait si longtemps qu'il aimait en pure perte ! Place, place pour les humbles, place pour ces misérables : les voilà qui se montrent, tout timides, embarrassés de leurs vieilles guenilles, avec leurs trognes incultes, leurs agrestes laideurs de plèbe qui sent la terre, populace toute nouvelle dans l'art à cette date ; les voilà, aux tableaux célèbres du maître de Mérode, de van der Goes, de notre Jean Fouquet et de Ghirlandajo. L'Espagne surtout, la catholique Espagne du XVII<sup>e</sup> siècle, sera le vrai pays de l'Adoration des Bergers. Courage ! Ils s'enhardissent, ils prennent des libertés, gesticulent, se sourient, en confiance bientôt auprès de ce Dieu qu'ils comprennent et qui s'est fait enfant exprès pour les petits.

Et les Mages ? Les voici qui arrivent à leur tour, mais comme ils ont changé depuis notre dernière rencontre ! Sont-ils reconnaissables dans la page splendide des *Heures* de Chantilly, avec leurs costumes nouveaux, ce vestiaire exotique, défroque singulière, rubans, bonnets comiques, hétéroclite mascarade ? Ce sont surtout les Allemands qui se mettent en frais d'imagination : d'abord, par amour-propre national (les Mages étaient un peu de chez eux ! C'est à Cologne, comme on sait, que se vénérent leurs reliques ; et les voici en paladins, en patrons glorieux, dans le fameux *Donbild*, le chef-d'œuvre de Stefan Lochner) ; et puis, ces princes un peu sorciers plaisaient au pays de Faust ; l'Allemagne hérité ces chercheurs de chimères : elle adorait ces rois qui lisaient dans les étoiles, et elle le leur a bien prouvé en leur prêtant une prodigieuse baroquerie d'accoutrements, huppelands d'astrologues, coiffures d'alchimistes, aspect mirobolant et gestes cabalistiques, du mauvais goût le plus charmant et le plus saugreux.

\* \* \*

Mais aussi bien, puisque c'étaient des acteurs dont on copiait les costumes, pourquoi ne pas aller jusqu'au bout de l'anachronisme ; pourquoi ne pas laisser aux personnages du drame leur physionomie exacte, leur vérité de portrait ?

Regardez donc le cortège des Mages à Florence, dans la chapelle Riccardi : c'est toute la Florence du XV<sup>e</sup> siècle qui défile. Il y a dans cette cavalcade toute la cour de Médicis : on peut nommer tous ces cardinaux, ces évêques, ces seigneurs, Manuel Paléologue, puis le patriarche de Constantinople, Jean VII, en robe lamée d'or, sur une haquenée blanche ; derrière, dans la foule, voici Pierre le Goutteux et Salviati, patriciens de Florence ; plus loin, Marsile Ficin, l'éditeur de Platon, Argiropoulo l'humaniste, et Platina, jurisconsulte ; tout au bout, à gauche, un page à cheval, à face ronde, ingénue, qui porte sur son bonnet, en caractères d'or, cette signature naïve : OPUS BENOTII (Benozzo Gozzoli).

C'est tout de même aux Offices, dans l'illustre *Adoration* de Botticelli, où les Mages sont remplacés par toute la famille des Médicis : le vieux Cosme, avec son cou pelé, allongant son profil rasé de paysan latin, pour embrasser les pieds de l'Enfant, comme il se prosternerait pour baiser la mule du pape ; puis ses fils, Pierre et Julien, les deux victimes des Pazzi, immortalisés par le double tombeau de Michel Ange ; puis Lorenzo, l'épicurien, le politique et le poète, puis Ange Politien et, dans un coin, parmi cette foule sensuelle, mondaine, digne et voluptueuse, l'auteur lui-même, le peintre, le magicien subtil de la *Naissance de Vénus* et de la *Primavère*, l'inquiet, le païen, le frémissant Botticelli.

Mais voici mieux encore : dans la fresque de Pintoricchio, aux appartements Borgia, ou dans la *Nativité* d'Autun, du maître de Moulins, tout le cortège des Mages est réduit à un seul personnage, là le pape Alexandre VI, ici le chancelier Rolin. C'est ce que fait encore notre charmant Fouquet, aux *Heures d'Estienne Chevalier* : les trois rois n'y sont plus qu'un seul roi, Charles VII. L'artiste patriote n'a pas craint de diminuer la scène, en la résumant dans l'hommage du chef de la Maison de France. La France n'est-elle pas le plus beau royaume après le ciel ? La Vierge n'est-elle pas la dame : Notre-Dame. Le roi de France vient lui rendre, au nom de la chrétienté, les honneurs dus aux suzeraines : la génuflexion et l'offrande du gant.

\* \* \*

Et ce ne sont pas seulement les hommes qui assistent à la Noël, ce sont aussi les bêtes, toutes les bêtes de la création, qui viennent rejoindre le bœuf et l'âne et hanter chacune en son latin le cantique des créatures. Voyez-les à Berlin dans le tableau de Pisanello ou dans celui de Vivarini : des chevaux, des lévriers, des hérons, un paon,

des guépards à la robe tigrée, toute une ménagerie, une arche de Noé qui s'empresse autour de la crèche indulgente. Et c'est exquis, ce sentiment qua tout<sup>o</sup> vie est précieuse, ce respect de l'existence, cet amour du don de Dieu jusque dans l'animal, cette fraternité qui s'étend à toute la nature. Nul pédantisme, aucune chose vivante n'est écartée comme inférieure. Dans la *Nativité* de Pisanello, au Louvre, il y a une étude de mélanges et une étude de lézards qui feraient l'admiration d'un peintre japonais. Quoi de plus ravissant que cette tendresse égalitaire ? N'est-ce pas Saint François qui prêchait aux oiseaux ? Et avant Saint François, quel autre avait dit ces paroles : « deux passereaux ne se vendent-ils pas deux à ? », et cette pensée divine sur les lys qui ne moissonnent ni ne sèment, « et pourtant Salomon n'est pas vêtu comme l'un d'eux. »

#### IV

Cependant cet amour de la vie, cet embrassement du monde commencent à prendre une forme nouvelle. La Renaissance est un siècle de découvertes. Le monde est brusquement doublé. Les voyageurs rapportent des continuités nouveaux, des récits extraordinaires. D'ailleurs, dans les villes maritimes : Anvers, Venise, devenues les premières écoles de peinture d'Europe, on commence à avoir des données plus précises sur le monde véritable des Mages.

Chaque jour, l'artiste, sur le quai du port, peut voir éclater, dans la foule des costumes d'Occident, le burnous de l'Arabe, le turban du Nubien. Puisque les trois Mages représentent les trois grandes familles humaines, l'un d'eux ne devait-il pas être un descendant de Cham, avec la face de bronze du Maure ou la face ténébreuse du noir ? Et l'on voit en effet, chez Memling, chez Mantegna ou chez Dürer — ces maîtres tout imprégnés encore du moyen âge, — un nègre encore bien humble et fort empêché de lui-même.

Mais à mesure qu'arrivent les navires d'Orient, chargés de cargaisons exotiques et précieuses, débarquant les trésors des lointaines caravanes, et parlant à l'esprit des merveilles de Golconde, le goût du pittoresque l'emporte sur tout autre. De plus en plus les peintres seront frappés des ressources de contraste que leur offre l'antithèse des races : ils y mettront non pas un, mais dix nègres, toute une variété de types moricauds, un déploiement de faste exotique et barbare.

Dans l'*Adoration des Mages* par Rubens, à Anvers, on voit, entre le chapiteau corinthien délabré et les poutres de la charpente, s'élever, obstruant le ciel, une pyramide mouvante de formes animales et humaines, faite d'une double encolure de chameaux et d'une grappe de têtes éthiopiennes, brillantes de surprise et de plaisir à la vue d'un Dieu si petit. Au centre, un géant Maure à turban, un miraculeux cheik, les deux poings sur les hanches, écartant son burnous, montrant, sous une tunique violette, son ventre de pacha sanglé d'une ceinture liée de vin, rit des yeux, du nez, du front, de la bouche, en silence, éclate de joie et de tendresse.

Avec Véronèse, la scène se déploie, s'illumine, chatoie, s'orchestre, bourdonne davantage encore. En se jetant à terre, le vieux Melchior, tout chenu dans sa barbe ruisselante, ouvre les mains d'admiration, et le pan de son manteau d'or se retroussé en savantes cassures sur son épaule. Balthazar, à genoux avec un négroillon, embarrasse le passage. Le nègre Gaspar alors fait un détour et revient au premier plan offrir son gobelet d'or. Les bergers grimpent dans la toiture pour mieux voir, les cavaliers sautent à bas de leurs montures qui s'ébrouent, un rayon de lumière tombe en diagonale sur la Vierge, un vol de chérubins papillonne à travers les balcons édentés ; et dans cette cohue de vie, de lumière et de luxe, un page cingle à coups de cravache le museau crochu d'un chameau récalcitrant.

Que font la Vierge et l'Enfant dans ce brouhaha d'hommages ? La Vierge, d'un mouvement superbe et défaillant, se redresse et, appuyée à la crèche où mangent les chevaux, présente royalement son fils à la vénération des Mages : on dirait Anne d'Autriche montrant aux courtisans le petit Louis XIV. Quant à l'enfant, le Dauphin Dieu, rose, potelé, charmant, il sourit, il bénit. Jadis, toute son attitude se résumait dans le vers de Jacopone : « Comme le *bambino* gigote dans la crèche ! » Qu'il est loin à présent, le petit maigriot aux côtes de chat écorché, qui faisait pitié sur la paille dans le tableau de van der Goes, échoyé sur le dos, et crispant ses petits ortels en fil de fer ! Maintenant c'est un prince, un prince qui n'a qu'à naître pour faire la joie de ses peuples, mais qui a déjà conscience de son rôle et de sa majesté.

V

Je tenais à ne pas interrompre cette polyphonie et le crescendo magnifique de ces pages à grand orchestre. Les *Adorations des Mages* sont le thème favori des grands décorateurs. Mais parmi ces éclats de fête, après ces tableaux de luxe et ce bariolage, n'a-t-on pas soif parfois de rêverie et de silence ? Après tant de place accordée à la façade et aux dehors, n'êtes-vous pas tentés d'écouter le murmure des voix intérieures ?

Deux ou trois génies solitaires nous offrent à propos ces pages recueillies. Qui n'admirerait la noblesse de cette églogue de Lorenzo di Credi, pure comme une élégie, et où soupire je ne sais quelle mélancolie, virgilienne comme un adieu au monde antique, un regret, un dernier regard à la beauté qui s'en va ?

*Jam nova progenies coelo demittitur alto.*

En effet, la beauté nouvelle, la beauté du christianisme, son éternelle valeur est la beauté morale. En dépit de la Renaissance, jamais nous ne retrouverons la sérénité de l'âge d'or. En créant le monde spirituel, en déplaçant l'objet de la vie, l'Évangile a jeté en nous les germes d'une inquiétude profonde. Nul objet mortel ne sait plus complètement nous satisfaire. La beauté moderne n'est plus une beauté plastique : elle est toute intérieure. Le nouveau ciel où se lève l'étoile du salut est un ciel de minuit. Est-il besoin de rappeler le plus célèbre des Noël, celui du Corrège ? Il s'appelle *la Nuit*. Le monde est éclairé par le rayonnement d'un enfant. Cette lueur est notre seule lumière dans les ténèbres. Désormais, dans nos sentiments, s'il y a plus de profondeur, il y a plus de clair obscur.

Mais il était réservé à un autre enchanteur, à un magicien étrange, de se faire le poète souverain de la nuit. C'est Rembrandt. Celui-là est le roi des ombres. Il a trouvé moyen d'épaissir autour des choses une atmosphère palpitante, d'y faire circuler plus de demi-teintes qu'aucun autre, d'y faire tenir plus d'infini. Grâce à cette enveloppe fluide, à ce bain de crépuscule où il noie le monde des phénomènes, il n'est pas de vulgarité qu'il ne relève, de laideur qu'il ne transfigure. Ce solitaire et ce songeur, cette âme si sincère et si vaste, si triste et si profonde, a su donner à tout on ne sait quelle apparence de rêve, et une réalité nouvelle auprès de laquelle pâlit toute autre réalité.

Voyez ces doux bergers du tableau de Munich, voyez ces Mages sublimes de Buckingham Palace : mesurez l'ampleur de cette voûte noire où se prosternent leurs fantômes, la quantité et le poids des ténèbres qui pèsent sur le monde obscur, sentez le frémissement intime, l'ardeur, l'angoisse et la pitié qui respirent dans ces masses d'ombre, et dites s'il y a dans l'art quelque chose de plus poignant que l'arrivée étrange de ces pèlerins du mystère.

\* \* \*

Après Rembrandt, l'histoire des Noël dans la peinture est courte. Il y en a de charmants encore de Tiepolo ; il y en a de vigoureux, de populaires en Espagne, chez Ribera, Murillo et Zurbaran. Il y a de jolis Noël, il n'y en a plus d'émouvants.

Les progrès des « lumières » ne sont pas favorables à la peinture religieuse. L'école de David n'a pas fait un Noël. Je n'en connais pas un d'Ingres ou de Delacroix. Il faut voir avec quelle pitié un Strauss parle de ces légendes ; Renan plus dédaigneux n'en souffle pas un mot. Ah ! comme ces savants sont ennemis du merveilleux ! Ces superstitions sont bonnes pour les petites gens : et en effet, depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, Noël n'est plus guère vivant que dans l'art populaire ; on le laisse aux marionnettes, aux poupées habillées que taillent les sculpteurs de *presepi* napolitains, aux figurines de nos paroisses, au babillard des sermons d'enfants devant le *Bambino* en cire de l'Ara Coeli.

Pourtant, il y a toujours des peintres, voire des peintres chrétiens. Et même pour ceux qui ne le sont pas, c'est une belle chose qu'un Noël, un sujet qui les tente et qui les fait rêver. L'art en effet a ses raisons que la raison ne connaît pas. Pourquoi leur interdire, à ces nouveaux venus, le thème traditionnel qui a depuis des siècles exercé les grands maîtres ? Mais comment le traiter sans manquer aux exigences modernes de l'exégèse et de la science ?

Dans cette alternative, les peintres ont inventé un parti ingénieux. Ils ont avisé de s'en tirer à force d'exactitude. Rien ne change en Orient. Allons, se sont-ils dit, allons retrouver sur place l'aspect de la couleur des choses. A l'Orient de fantaisie de Véronèse et des Rubens, tâchons, — puisque après eux nous ne saurions mieux faire, — d'en substituer un autre qui, à défaut d'autre mérite, ait celui de la vérité. Et ils ont fait comme ils l'ont dit. Avec une conscience exemplaire, un Holman Hunt, un James Tissot ont vécu des années entières dans

des bourgades de Palestine. Ils se sont astreints à ne rien peindre qui n'eût la physionomie, le caractère d'Israël. Leurs paysages sont vrais comme une photographie. Pas un trait de costume qui ne soit authentique. Feuilletter les Évangiles de Tissot, c'est faire à domicile le voyage de Terre Sainte. Comment se fait-il que de cet amas de notes, de ce trésor de conscience et d'observations, la seule chose qui soit absente, ce soit le sentiment chrétien ? La Vierge, cette Béatrice ! Et Jésus, ce jeune rabbin ! Ah ! comme elles étaient plus vraies, les gravures ignorantes de nos vieilles Bibles en images ! On songe à l'aventure de la petite fille de Jérusalem qui née, grandie là-bas, à l'ombre des sycomores, au bord du puits de Salomon, avait la nostalgie des pays de Noël, des pays blancs, à toits pointus et à sapins coniques : « Où sont les neiges de Noël ? » Et en effet, depuis longtemps le véritable Bethléem n'est plus là où le nom est écrit sur les cartes : il a pris son vol, il a fui, comme la case de Lorette, il est dans chaque village où il y a des enfants pour croire au petit Jésus. La patrie du Christ est au cœur de la famille chrétienne : l'Orient n'a que son ombre.

Puisque la vérité matérielle compte si peu, revenons plutôt à la légende : entrons dans le domaine des rêves. C'est ce qu'ont pensé quelques-uns de ces peintres singuliers, qui se sont appelés les Préraphaélites. Voyez les Mages de Burne-Jones, dans la tapisserie que tissa William Morris : la scène se passe quelque part dans une forêt de Brocéliande, sous une futaie hantée des sylphes, et qu'on prendrait pour la forêt de Bellevue Bois dormant. C'est là que la jeune mère attend depuis cent ans ceux qui sont las d'errer par les chemins du monde, sur les routes de l'orgueil et de l'illusion. Ils arrivent la tête basse, ces sages désabusés : après une longue vie consacrée à l'étude et aux promesses de la science, ils viennent s'humilier devant ce qui vaut mieux que toute la science du monde, le sourire d'un petit enfant.

LOUIS GILLET.



## L'oise de Noël <sup>(1)</sup>

(Légende paysanne.)

Le Seigneur Jésus s'en allait un jour, avec saint Pierre et Judas, d'Ujazd vers Piotrkow.

Il y a bien longtemps de cela, bien longtemps, car où la terre est ferme aujourd'hui, c'était alors des marécages, et là où vous voyez des champs, il n'y avait que des bois. Et le pays était si désert qu'il fallait marcher un bon mille avant de trouver un village, et deux, avant de rencontrer un château.

Le Seigneur Jésus mourait de froid et faisait peine à voir. Il gelait à pierre fendre : c'était la nuit de Noël. Tous trois avaient grand-faim. Et pas une auberge, pas une chaumière, pas une âme vivante ! Ils s'arrêtaient de temps à autre pour se reposer, mais ils se levaient bien vite, car les loups et autres bêtes sauvages les suivaient en troupes et hurlaient à donner froid dans le dos.

Saint Pierre s'était taillé un assez bon gourdin et Judas avait ramassé un caillou. Le Seigneur Jésus leur dit :

— N'ayez pas peur, mes braves. Je suis avec vous.

Saint Pierre et Judas n'avaient pas peur, mais une bête féroce, c'est toujours une bête féroce, et il y a des cas où il est plus sûr de marcher avec un bâton.

Sur le soir, ils arrivèrent à un château. Ils pensaient qu'ils y trouveraient abri et hospitalité. Mais le château appartenait à des Allemands qui les mirent à la porte en les priant d'aller voir plus loin ce qui se passait.

(1) Rappelons que M. L.-St. Reymont a obtenu cette année le prix Nobel de littérature. Notre ami Paul Cazin a traduit du polonais, à l'intention des lecteurs de la *Revue catholique* ce vieux conte de Noël.

# Grands Ateliers d'Art Religieux

## COMPAGNIE DES ARTS

POPPE & C<sup>ie</sup>, BRUXELLES

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 3.000.000 Francs

---

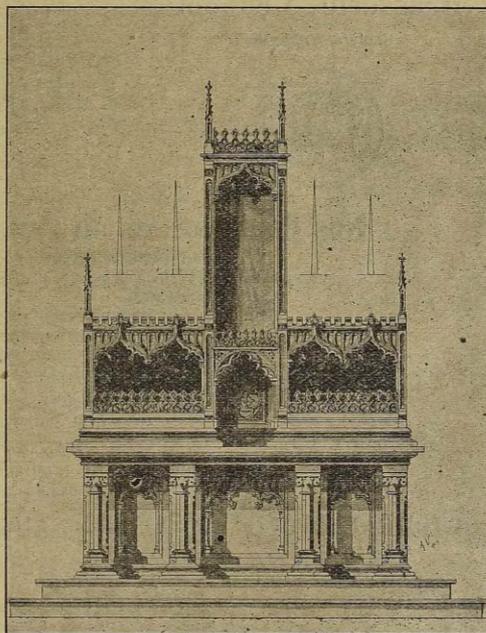
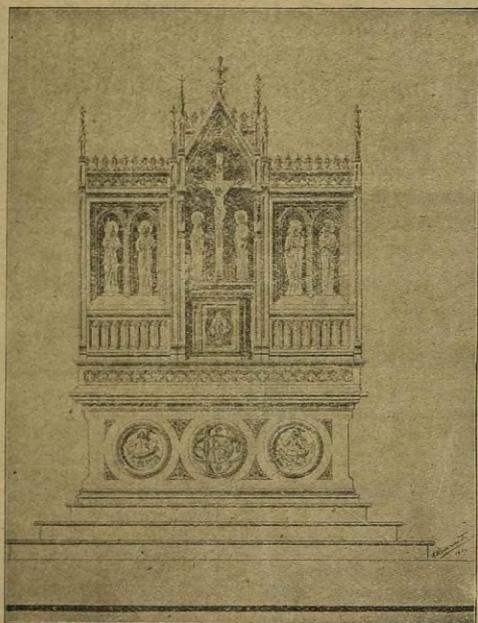
SPÉCIALISÉS POUR L'EXÉCUTION DE TOUS TRAVAUX DE  
MOBILIER D'ÉGLISE — SCULPTURE — PEINTURES RELIGIEUSES  
— TABLEAUX — DECORATION MURALE — STATUAIRE —  
BRONZE — CUIVRE — ETC. — EN TOUTES MATIÈRES ET EN  
: : : : TOUS STYLES : : : :

---

PRIX — DESSINS — DEVIS — VISITES  
GRATIS SUR DEMANDE

ENTREPRISES GÉNÉRALES — BELGIQUE — ÉTRANGER

FOURNITURES COMPLÈTES POUR ÉGLISES,  
: : CHAPELLES ET SACRISTIES :



---

STUDIO — ATELIERS — BUREAUX

15 - 17 - 19 Rue de la Croix de Pierre,

BRUXELLES — Téléph. : 479.60 - 483.11

Adresse télégraphique : Artes - Bruxelles

Comptes chèques postaux 1057-27 : :

---



MICHEL SWARTENBROECKX

AGENT DE CHANGE AGRÉÉ

22, rue Royale, 22 (Parc), BRUXELLES

Téléphone : 209.06

Compte-Chèque-postal : 126 202

Adresse Télégraphique : Swartbourse-Bruxelles

ORDRES DE BOURSE

Renseignements financiers de premier ordre

Circulaire privée gratuite sur demande

Action catholique

79, Chaussée de Haecht, 79, Bruxelles

Se recommande spécialement pour l'édition de tout ouvrage  
Religieux, Philosophique, Scientifique, etc.

LE PORTE PLUME A RESERVOIR

“SWAN”

INDISPENSABLE A CELUI  
QUI ECRIT FREQUEMMENT

CHAQUE “SWAN” EST GARANTI  
EN VENTE PARTOUT

Fabricants : MABIE TODD & Co Ltd (Belgium) Société Anonyme  
8-10, rue Neuve, Bruxelles

Voyages Belges

36, Boulevard M. Lemonnier

BRUXELLES

Voyages individuels et collectifs à forfait et en tous pays

Une Semaine à la Côte d'Azur : 650 francs

Prix comprenant chemin de fer, hôtels, excursions en auto-car, pourboires et taxes. — Départs à volonté.

Rome et l'Année Sainte 1925

Départ accompagné toutes les semaines à partir du 21 Décembre 1924.

Journal envoyé, à titre gracieux, sur demande, à tous les lecteurs  
de la REVUE CATHOLIQUE.

Brasserie Léopold

Société Anonyme



LÉOPOLD



Rue Vautier-Bruxelles



302,69 & 303,75



Brapold, Bruxelles



Bruxelles, Q.-L.



17117.

Nos déclarations au fisc des matières premières employées

1913	760.115 kilogs
1914/18	■ Période de guerre, affaires quasi nulles, pas de fournitures aux boches.
1919	371.750 kilogs
1920	767.025 kilogs
1921	1.109.450 kilogs
1922	1.635.930 kilogs
1923	2.226.030 kilogs

Chiffres éloquentes } dus à nos Bières de } Qualité fine  
Accroissement considérable } Forte densité

MALTS FINS HOUBLONS FINS

Toute cette augmentation est due à une très forte demande de :

NOS BIÈRES FINES

STOUT LEOPOLD

Densité 7°5

LIBERATOR LEOPOLD

(Munich) Densité 6°2

BOCK LEOPOLD

(Pâle) Densité 5°2

La concurrence par la qualité

Saint Pierre fut pris d'une telle colère qu'il voulait à toute force essayer son gourdin sur la tête d'un de ces Allemands. Et Judas grommelait :

— J'enrage, Seigneur, j'enrage. Si je savais, je tordrais le cou à ce petit poulet, là dans le buisson... pour me calmer.

Mais le Seigneur Jésus leur dit :

— Prenez patience. Les hommes sont ignorants, voilà pourquoi ils sont méchants. C'est bon pour les singes de se manger le poil sur le dos. L'homme doit soutenir l'homme et l'aider. Le monde ira longtemps comme cela.

Il continua sa route, en se parlant à lui-même et les deux disciples, derrière lui, traînaient la jambe. Il faisait de plus en plus froid ; ils avaient de plus en plus faim. Enfin, à force de marcher, ils rencontrèrent une auberge.

— Entrons, dit le Seigneur Jésus, il y a encore de braves gens par le monde.

— Maître, répondit saint Pierre, mais je n'ai plus un rouge liard sur moi.

Le bon Maître se tâta les poches. Il ne trouva rien et son cœur se troubla.

— Moi non plus, dit-il. Toi, Judas, prête-nous ce que tu as.

— J'ai un florin de Pologne, fit l'autre.

Il en avait deux, mais cela lui faisait gros cœur de les donner.

— Donne ton florin, puisque tu n'as pas davantage.

Et le Seigneur Jésus savait que Judas mentait.

Judas tira de son escarcelle vingt-huit gros, tout en petite monnaie.

— Il doit y avoir encore deux gros qui se sont fourrés quelque part, dit-il, en faisant mine de chercher. Et il pensait : Ce sera toujours autant d'épargné.

Le Seigneur Jésus prit l'argent. Ils entrèrent dans l'auberge.

— Loué soit Jésus-Christ ! dirent-ils tous trois.

— Dans les siècles des siècles. Salut bien, bonnes gens. Où est-ce que Dieu vous mène comme ça ?

— De par le pays, ma bonne hôtesse. Nous mourons de faim. Vous allez bien trouver quelque chose à nous mettre sous la dent ? Nous n'en pouvons plus.

— Oui, donnez vite du pain, ajouta saint Pierre.

— Il n'y a pas de pain.

— Eh bien ! un peu de fromage.

— Non plus.

— Alors, ma bonne dame, un reste de choux, de pommes de terre...

— Rien, vous dis-je, il n'y a plus rien. Il est venu des gens, avant vous, qui ont tout mangé.

— Mais de l'eau-de-vie ?

— De l'eau-de-vie, on en a. Seulement, je vous préviens, un vrai tord-boyau. Toute la fine est partie.

— Vous prendrez peut-être un verre ? demanda le Seigneur Jésus.

Judas cracha d'un air méprisant et saint Pierre dit :

— Hé ! cela ne ferait pas de mal. Je sens déjà que ça me chante quelque part. J'ai le cœur entre les dents.

— Mais des harengs ? Il y en a peut-être ? demanda Judas. Car le rouquin était friand de poisson.

— Point de harengs.

— Que vais-je faire pour vous, mes pauvres amis ? s'écria le Seigneur Jésus.

— Ah ! dit alors l'hôtesse, si vous vouliez payer, on trouverait peut-être une oie.

— Foi d'honnêtes gens ! vous serez payée, s'écria le Seigneur Jésus. Donnez seulement la bête, que nous la marchions vite.

L'hôtesse alla chercher l'oie. Judas, qui avait été dans le commerce et qui s'y connaissait, la prit le premier, la soupesa, lui souffla dans les plumes du ventre :

— Maigre, maigre... disait-il. Une poignée de copeaux. Moi, elle me suffirait. A trois, chacun n'en aurait pas pour sa dent creuse.

Saint Pierre se grattait la tête. A lui seul aussi, l'oie aurait suffi.

— Faites-la toujours cuire, dit le Seigneur. Puis, se tournant vers eux : N'est-ce pas, Pierre, que c'est bien peu pour trois ?

— C'est bien peu, Seigneur. Si encore il y avait autour un ou deux choux.

Le Seigneur Jésus réfléchit et dit :

— Faisons ainsi : allons dormir. La faim s'apaisera un peu. L'oie rôtira pendant ce temps et, quand nous nous leverons, celui qui aura fait le plus beau rêve la mangera.

Ils se couchèrent donc au-dessus du poêle et s'endormirent. Une heure ou deux après, le Seigneur s'éveilla :

— Levez-vous. Eh bien, Pierre, qu'as-tu rêvé ?

— Seigneur, j'ai rêvé que j'étais votre intendant, que j'avais la clef de vos domaines, une chaumière à moi, et que je vous servais fidèlement.

— Bien, bien, mon brave garçon, tu le seras, mon intendant, dit le Maître, en prenant dans ses mains bénies la tête de l'apôtre. Et moi, j'ai rêvé que j'étais dans le ciel, parce qu'il n'y avait plus en ce monde, ni ignorants, ni méchants, ni miséreux. Chaque paysan avait sa terre à lui et tout le monde vivait content.

— L'oie est à vous, Seigneur, vous avez fait le plus beau rêve, dit saint Pierre. Et, quoique la faim le tourmentât bien fort, il ne sentait pas de regrets.

— Mais toi, Judas, qu'as-tu rêvé ? demanda avec douceur le Seigneur Jésus, regardant le rousseau qui dégringolait du poêle, en se frottant les yeux et en bâillant.

— Moi ? Seigneur. J'ai rêvé... j'ai rêvé que je me levais... en songe... et que je mangeais un rôti, répondit-il tout bas, les yeux vrillés au plancher.

— Tiens ! Tu n'as pas fait le plus mauvais rêve... Hé ! l'hôtesse, donnez-nous donc le plat.

L'hôtesse accourut et raconta avec indignation que l'oie avait disparu et qu'il n'en restait pas un os pour le chien.

Le Seigneur Jésus regarda Judas avec miséricorde et lui dit :

— Alors, vraiment, tu as rêvé que tu mangeais l'oie ? Sais-tu que c'était un beau rêve ?

— Eh oui, un beau rêve... répétait l'autre, en tirant sa barbe jaune.

— Ah ! tu as rêvé cela, Judas ? Eh bien, reste ici tout seul et rêve à ton aise. Moi et Pierre nous irons chercher ailleurs des gens qui ne se moquent pas de nous.

Et ils partirent.

Voilà pourquoi, maintenant, le peuple fidèle de Pologne observe saintement les vigiles de Noël, mais les Juifs et les hérétiques, nenni.

L.-ST. REYMONT.

(Traduction de PAUL CAZIN.)



*Nous prions nos abonnés qui recevraient irrégulièrement la REVUE de réclamer au Bureau de poste, qui les dessert et de nous aviser.*

## Par un Soir de Noël...

*Les pieds sur les chenêts, je lis, au coin de l'âtre.*

*S'éveillant sous la cendre, une flamme rougeâtre  
Luit, crépite, s'allume et jait ronfler soudain  
La bûche de mélèze et les pommes de pin.  
Une rustique odeur de résine m'enivre,  
D'un doigt léger, le Rêve a refermé mon livre,  
Mon cœur se laisse aller à son subtil attrait...*

*Et voilà que la chère Ardenne m'apparaît  
A moi qui désertais ses forêts et ses landes.  
Je vois au loin, je vois ses coteaux en guirlandes  
Se fondre en bleussant avec l'azur du ciel.  
Sous un voile de brume aux douceurs de pastel,  
J'y reconnais, tapis autour de leurs églises,  
Les pauvres vieux hameaux bâtis en pierres grises.*

*Plus haut, sur les rochers, au-dessus des grands bois,  
Où grimpent de rugueux sentiers bordés de croix,  
Je distingue, à travers la broussaille et le lierre,  
Ses manoirs en ruine à pic sur la rivière  
Qui les berce, depuis mille ans, du même bruit.  
J'en contemple l'image inverse en l'eau qui luit.  
Un tintin de clarine, une rumeur d'abeilles  
De leur fraîche musique enchantent mes oreilles ;  
Et, tandis que mes yeux s'attardent, un instant,  
Sur un petit moulin qui tourne en claquetant  
Au fond du val fleuri de menthe et de brunelle,  
Je crois entendre l'humble Ardenne maternelle.  
Me reprocher tout bas d'avoir, loin de son cœur,  
Cru rencontrer la paix et trouver le bonheur.*

ADOLPHE HARDY.



## La V<sup>me</sup> session de l'Union internationale d'études sociales<sup>(1)</sup>

A ces objections que répondait-on dans l'autre camp ? Nous n'avons jamais soutenu, disait-on, que le titre nominatif rendrait les fraudes et les malversations financières impossibles ; mais notre avis est simplement qu'elles devenaient un peu plus difficiles et un peu moins fréquentes. On ne nous a pas rébutés sur ce point. Sans doute des abus sévissent avec les titres nominatifs aussi bien qu'avec les titres au porteur. Nous persistons néanmoins à croire que le titre au porteur se prête plus que l'autre aux emplois malfaisants et aux pratiques veteuses même en matière de sociétés anonymes. Celui qui trempe dans une combinaison louchie est plus exposé au risque d'être découvert et puni, quand les valeurs sont nominatives. Quant aux fraudes civiles et fiscales : personne n'a contesté qu'elles fussent singulièrement favorisées par la forme au porteur. Le fisc, il est vrai, devient chaque jour plus ingénieux pour dépister les fraudeurs ; mais le public lui aussi devient chaque jour plus ingénieux dans l'art de frauder. Laquelle des deux ingéniosités l'emportera ? Le titre nominatif réglerait définitivement le problème. On affirme que le titre au porteur provoque davantage l'épargne. Les sociétés anglaises ont des actions nominatives d'un import très faible (25 francs) qui sollicitent

(1) Voir la *Revue catholique*, du 19 décembre 1924.

l'épargne populaire tout autant que les titres au porteur. Quand du reste il n'y aura plus la concurrence de ceux-ci, il faudra bien que l'épargne se tourne vers les valeurs nominatives. Qu'on facilite le transfert du titre nominatif et il restera au public peu ou pas de raison de préférer son concurrent. Faut-il craindre que la suppression des formalités de transfert n'assimile la forme nominative à la forme au porteur et ne lui enlève la supériorité que nous lui accordons ? Non. Car il reste toujours que le titre nominatif pourra être suivi à la trace à travers tous les changements de propriétaire, c'est cela qui importe et qui permet la déconversion et la repession des fraudes et des abus. Est-il vrai que la simplification des formalités de transfert ferait au titre nominatif un moyen de paiement et un instrument d'inflation, à l'égal du titre au porteur ? Libellés au porteur, les bons du trésor à court terme peuvent éventuellement servir de moyen de paiement. Du moment qu'ils sont nominatifs et qu'il faut un endos pour les transmettre, la parité avec la monnaie disparaît et c'est dans une mesure beaucoup moins large qu'ils serviraient à la liquidation des achats et des dettes. Enfin en condamnant la forme anonyme des valeurs mobilières condamne-t-on du même coup les sociétés anonymes ? Non. Les sociétés anonymes s'accroissent et des titres au porteur et des titres nominatifs. Il faut d'abord opter entre ces deux formes de titres et après, si nous trouvons les sociétés absolument indispensables, nous les assujettissons à émettre leurs titres dans la forme pour laquelle nous aurons opté. Si nous avons une certaine hostilité pour la forme anonyme de la propriété, nous n'en poursuivons néanmoins pas la suppression là où elle remplit une fonction nécessaire. Proposer la suppression du titre au porteur et son remplacement par le titre nominatif, ce n'est pas implicitement demander la suppression des sociétés anonymes. Cette dernière question reste entée.

Tel est l'exposé des deux thèses qui s'affrontent : l'une en faveur des titres nominatifs avec exclusion des titres au porteur, l'autre pour la coexistence des deux formes de titres. L'accord existait cependant sur quelques points fondamentaux. Les adversaires admettaient qu'en tout état de cause le titre nominatif devait être allégé des entraves dont, en pays latins notamment, sa négociation se trouve embarrasée. Et ceux-là même qui bataillaient pour le titre au porteur admettaient que dans les affaires où il n'est pas économiquement indispensable, il y a lieu de favoriser sa disparition et son remplacement par la forme nominative. C'était reconnaître implicitement la supériorité morale de celle-ci. Il restait à dégager les causes de cette supériorité. De sa nature, on l'a vu, le titre au porteur n'est pas au-dessous du titre nominatif. Mais il est une forme anonyme de la richesse. Qui le possède se dérobe aisément à ses devoirs de propriétaire. Il ne risque pas de rencontrer celui dont le travail ou l'habileté fait fructifier son bien. Vis-à-vis de l'inconnu, il ne se sent tenu à aucune obligation. La forme anonyme de la richesse émousse ou diminue le sens de la responsabilité. Et pour cette seule raison, encore qu'il ne favoriserait pas davantage les abus, le titre au porteur, dans l'échelle des valeurs morales, doit prendre rang après le titre nominatif. La résolution adoptée sans jeter l'interdit sur le titre au porteur, marque la préférence qu'il convient dans l'ordre idéal d'accorder au titre nominatif et demande même au législateur de consacrer cette préférence par la concession d'avantages fiscaux :

*Les pouvoirs publics ont le devoir de réprimer et de prévenir les fraudes et les injustices perpétrées à l'abri des formes anonymes de la richesse.*

*Le titre au porteur émoussant le sens de la responsabilité qui découle de la qualité d'associé ou de prêteur, est inférieur en valeur morale et sociale au titre nominatif.*

*Pour remédier aux divers abus découlant de l'usage des titres au porteur, il faut avant tout faciliter la négociation des titres nominatifs ; de plus, il y aurait lieu de leur assurer des avantages fiscaux, ou d'accroître dans des limites raisonnables ceux qu'ils possèdent déjà.*

\* \* \*

Les sociétés anonymes firent les frais de la troisième discussion. Les sociétés anonymes présentent, au point de vue économique, des avantages bien connus : par la division des parts sociales, le fractionnement des risques, et la limitation des responsabilités, elles permettent de faire appel à toutes les bourses, de réunir des capitaux gigantesques et de tenter des affaires hasardeuses où nul ne voudrait risquer totalité ou partie considérable de son avoir. La société anonyme est pour l'industrie moderne un instrument nécessaire. Elle est malheureusement aussi source de beaucoup d'abus : rémunération exagérée

des apports, frais de constitution sans proportion avec les services rendus par les intermédiaires, souscription fictive du capital social, lancement prémédité d'affaires qui ne sont pas viables, faux rapports qui font illusion sur la situation réelle de l'entreprise, bilans peu sincères, dividendes fictifs. On n'en finirait pas si on voulait énumérer toutes les taches qui peuvent enlaidir la vie morale d'une société anonyme.

La plupart des législations punissent d'ailleurs ces abus. Inutile d'ajouter qu'elles sont perfectibles, que les moyens d'investigation de la justice pourraient être renforcés, que les sanctions seraient utilement empreintes de plus de sévérité. Cependant parmi les dispositions législatives qu'on propose pour remédier aux abus qu'engendrent les sociétés anonymes, il en est qui doivent être délibérément écartées, comme inefficaces ou comme génératrices d'autres abus. Quelques exemples à ce propos ne seront pas déplacés.

Pour empêcher l'évaluation exagérée des apports ou l'insincérité des articles du bilan, on suggère de nommer des contrôleurs officiels qui feraient les rectifications nécessaires. Cela n'est pas possible. Qu'on en juge. Une verrerie se constitue actuellement en Campine pour la fabrication mécanique du verre. Le brevet américain est apporté pour vingt-trois millions de francs. Est-ce trop, est-ce trop peu ? Nul ne pourrait le dire, ni l'expert officiel, ni l'expert privé. Mais si on n'accepte pas l'évaluation proposée par l'inventeur américain, si le contrôle officiel — dans l'hypothèse où il existerait — fixe et impose une rémunération inférieure, l'affaire ne se créera pas ici et ira se former ailleurs. Toute société anonyme a un portefeuille ; pour quelle valeur le faire figurer au bilan ? Valeur de réalisation au jour où le bilan est arrêté ? Mais même la valeur indiquée par la cote officielle peut être surfaite et les titres fléchiront demain. Un titre qui se négocie mal, peut représenter aux yeux de celui qui connaît et suit le développement d'une entreprise, des espérances fondées qui en relèvent la valeur. L'appréciation du portefeuille est chose difficile entre toutes et l'expert officiel ne jouira d'aucune lumière spéciale. Par surcroît le public fera confiance à ses indications, et si sur la foi qu'il leur accorde il s'engage dans une affaire mauvaise, il rendra l'Etat responsable de ses pertes et de sa ruine.

On propose encore d'exiger de ceux qui administrent une société qu'ils y aient une part importante d'intérêts. Mais le secrétaire ou le directeur d'une société a rendu de grands services, il a honnêtement et habilement conduit l'affaire pendant vingt ou trente ans, on veut l'élever au rang d'administrateur ; comment faire s'il est sans tortue et incapable d'acquiescer les parts sociales ? Va-t-on en raison de son humble situation l'enrayer dans son avancement et mettre dans la place vacante un administrateur moins adroit, mais plus riche ?

Demander à la loi de fixer le cautionnement des administrateurs à 10 % du capital, est une autre mesure inopportune. Car ce chiffre est trop élevé pour une société au capital de 100 millions, trop faible dans d'autres cas. La loi ne peut ici intervenir. Elle a fait tout ce qui dépendait d'elle quand elle a autorisé les actionnaires à demander à chaque instant en assemblée générale un renforcement des cautions.

A vrai dire, c'est dans une autre voie qu'il faut chercher le perfectionnement de la législation. On pourrait favoriser l'institution des sociétés à responsabilité limitée assujettissant les associés à des responsabilités supérieures au montant de la souscription. Cette forme rend les abus beaucoup plus rares et plus difficiles. Elle se prête très bien à l'établissement des entreprises de moyenne importance. Surtout la législation devrait être spécialisée : les règles de constitution et de gestion qu'on impose à une banque peuvent ne pas convenir à une manufacture, et celles qui se plient aux nécessités des entreprises de transport sont peut-être inapplicables aux entreprises minières. Une législation adaptée à tout ne l'est probablement à rien d'une manière adéquate.

Le grand reproche que l'on fait à la société anonyme est de limiter les pertes des associés et de permettre à chacun de sauver son patrin moine après qu'en corps les intéressés ont contracté des dettes parfois considérables. On oublie que c'est la contre-partie d'une charge : les gains ont été limités, et proportionnés pour chaque participant au montant de sa souscription.

Évidemment la société anonyme diminue le sens des responsabilités dont la propriété est grevée. L'actionnaire ou l'obligataire éprouve moins que le propriétaire direct d'une entreprise, le sentiment des responsabilités auxquelles il est tenu de faire face. Mais le mal est-il tellement grand qu'il suffise à déterminer la condamnation d'une forme d'association qui rend de si grands services ? Divers moyens se présentent d'ailleurs pour réveiller et stimuler les consciences endormies.

D'abord il y a lieu de faire l'éducation des actionnaires et des administrateurs. Ils ignorent souvent leurs droits et leurs devoirs. Ils subissent presque toujours passivement la dictature d'un gros porteur de titres. Ils oublient qu'ils ont nonobstant l'omnipotence de quelques-uns le droit de poser des questions, de demander des explications, de faire preuve, dans les assemblées générales et dans les réunions du conseil d'administration, d'une indiscrète curiosité qui sera pour le dictateur un frein salutaire et une lièze à ses agissements. Ils oublient qu'ils ont le droit de se grouper, de se concerter et que les petits porteurs syndiqués pourraient faire échec, quand elle serait manifestement nocive, à la volonté du gros actionnaire sans scrupules. Ils oublient enfin qu'il ne suffit pas qu'un titre rapporte pour qu'on soit autorisé à l'acheter. Il faut s'informer des moyens par lesquels il rapporte. Il faut aussi rechercher si la société anonyme ne met pas sa puissance au service de buts qui, tout en étant légaux, peuvent être illicites ou anti-chrétiens. Enfin quiconque participe à une société anonyme, comme agent directeur ou comme simple actionnaire, à ses droits et à ses devoirs, serait le meilleur moyen de parer aux abus et de suppléer aux lacunes ou aux impuissances de la loi.

A ce point de vue on s'est demandé s'il n'y avait pas lieu de provoquer des groupements d'actionnaires, particulièrement des petits souscripteurs qui ne sont rien dans l'isolement et qui seraient une force dans l'association. Ces groupements poursuivraient l'éducation de leurs membres et organiseraient leur représentation au sein des assemblées générales. Cette idée a reçu de tous le meilleur accueil. On s'est demandé aussi s'il n'y avait pas lieu d'établir sur les sociétés anonymes un bureau de documentation catholique. Cette suggestion a été écartée après un court débat. S'agit-il d'une documentation économique ? Il existe des institutions et des publications qui rapidement et à peu de frais procurent tous les renseignements qu'on peut obtenir. Le bureau catholique les surpasserait difficilement. Au surplus, ce bureau pourrait se tromper dans ses appréciations et on ne manquerait pas de rendre l'Église solidaire de ses erreurs. S'agit-il d'une documentation morale relative aux œuvres que soutient une société anonyme et à l'utilisation sociale qu'elle fait de sa puissance ? Jusqu'à quel point peut-on se livrer à pareille tâche sans encourir l'action en dommage-intérêt ? Toute indication fautive porterait préjudice à la société qui en serait victime et ouvrirait la porte à la procédure. Il a donc paru prudent de s'en tenir exclusivement à la première idée visant le groupement des petits souscripteurs.

Le débat sur les sociétés anonymes a pris un autre aspect avec l'intervention des hommes d'œuvres. Les financiers n'avaient guère envisagé que les moyens d'enrayer les abus qui se commettent vis-à-vis des porteurs de titres. Mais le problème de la moralisation des sociétés anonymes a une autre face : elles ont des devoirs non seulement vis-à-vis de leurs souscripteurs, mais aussi vis-à-vis du personnel et des ouvriers qu'elles emploient. L'actionnaire doit veiller à ce que ces devoirs soient remplis. Et s'il se moque de ces devoirs, quel moyen a-t-on d'en imposer ou au moins d'en favoriser l'accomplissement ? Ainsi les ouvriers, se fondant sur l'état apparent de l'entreprise ou de l'industrie, réclament une augmentation de salaire. Elle est refusée pour la raison que la situation des affaires et du bilan donne une indication contraire. Les ouvriers doivent pouvoir contrôler l'assertion. En Hollande, il y a même par district un expert officiel qui, dans les conflits de ce genre, certifie ou dénie la véracité soit du bilan soit des allégations patronales, sans avoir toutefois le droit de révéler le détail des investigations qui l'ont conduit à sa conclusion. L'Union de Malines appelée à se prononcer sur ce point, a admis que le meilleur moyen pour les ouvriers de faire respecter leurs droits de la part des sociétés anonymes était d'en surveiller eux-mêmes la marche et le développement. Diverses institutions tendent à ce but, notamment les groupements d'actionnariat syndical. Perfectionner la législation mais avec prudence et sans précipitation, faire l'éducation des actionnaires et des administrateurs, grouper les petits souscripteurs, promouvoir les institutions qui permettent aux ouvriers de faire entendre leurs doléances légitimes dans les assemblées générales, tels sont les moyens qu'il a paru opportun de préconiser pour moraliser les sociétés anonymes. Cet ensemble d'idées est rassemblé dans le vœu ci-après :

*La correction des abus auxquels la société anonyme prête le flanc n'est possible que moyennant une éducation des actionnaires et spécialement des administrateurs tendant à un accomplissement plus scrupuleux des obligations de conscience attachées soit à leur propriété soit à leur fonction.*

*Aussi faut-il recommander et susciter :*

*1° Des groupements d'actionnaires et d'obligataires qui auraient*

pour objet principal d'éclairer les intéressés sur leurs devoirs et de les aider à accomplir ces devoirs notamment en organisant la représentation des petits souscripteurs au sein des assemblées générales.

2° Des institutions d'actionnariat syndical et autres analogues permettant aux ouvriers d'accéder à la propriété du capital et de faire entendre dans les assemblées générales les revendications légitimes du travail.

En outre, il importe de rechercher avec plus d'attention et de vigilance que jamais les abus auxquels donnent lieu les sociétés anonymes et de les réprimer par des sanctions civiles et pénales plus vigoureuses.

\* \* \*

Tel est le bilan de la V<sup>me</sup> session de l'Union internationale d'Action sociale. On ne doit point mesurer son importance à la longueur et au nombre des résolutions adoptées. On se figure mal avec quelles difficultés, même entre catholiques de tendance sociale similaire, on arrive à se mettre d'accord dans des questions aussi complexes et aussi discutées que celles portées à l'ordre du jour de l'assemblée de 1924. D'ailleurs, n'est-ce pas un résultat appréciable que d'avoir fixé avec une précision suffisante dans quels cas les grandes propriétés foncières pouvaient être expropriées pour cause d'utilité sociale, d'avoir fortement marqué la supériorité morale des titres nominatifs sur les titres au porteur à une époque où l'engouement pour ceux-ci est incontestable, d'avoir rappelé aux sociétés anonymes qu'elles avaient des devoirs et vis-à-vis de leurs souscripteurs et vis-à-vis de leur personnel et d'avoir indiqué quelques moyens qui paraissent de nature à en assurer le respect ? Le problème des rapports entre la morale et la spéculation financière n'est d'ailleurs pas épuisé. Il sera repris l'an prochain et les solutions pourront être complétées.

Il est impossible de terminer ce compte rendu sans signaler que cette année est celle du centenaire de la naissance de Monseigneur Memmillo, l'initiateur des groupements internationaux d'études sociales. L'Union de Malines s'associe de tout cœur aux fêtes commémoratives qui seront célébrées à Fribourg en Suisse dans le courant du mois de décembre. Elle y sera représentée par un de ses membres les plus éminents, Monsieur Duthoit, elle y coopérera encore en faisant insérer une communication au livre jubilaire, elle y contribuera surtout d'une manière invisible et plus spirituelle par le souvenir que chacun de ses membres s'efforce d'entretenir vivace au fond du cœur pour la grande mémoire du pieux et glorieux évêque de Genève.

MAURICE DEFOURNY.

Professeur à l'Université catholique de Louvain.



## L'année sainte

La porte jubilaire est démurée. Le Pape, suivi de sa cour, en a franchi le seuil, tandis que, sous les voûtes de St-Pierre, la Chapelle sixtine chantait un *Te Deum* éclatant et que, sous la voûte du ciel, toutes les cloches de Rome, faisant écho au bourdon vaticain, sonnaient *alla distesa*, comme on dit là-bas, expression évocatrice à la manière, un peu, du terme militaire « feu à volonté ».

L'année sainte est ouverte.

Si je ne m'abuse, si je n'ai commis le péché dialectique d'une induction incomplète, nombre de catholiques ne comprennent pas très bien que l'année sainte fasse tant de bruit et que Rome cède, pour une fois, à la manie contemporaine de la réclame.

Car enfin de quoi s'agit-il ? D'un pèlerinage et d'une indulgence plénière. Le pèlerinage à Rome, on peut le faire parfaitement en dehors de l'année sainte ; les chemins de fer et les hôtels, les sanctuaires et les salles d'audience pontificales seront alors moins encombrés ; ce sera tout profit pour la piété et pour les impressions du voyage. Quant à l'indulgence jubilaire, mon Dieu, ce n'est tout de même qu'une indulgence

plénière. Sans mésestimer ni sousestimer aucunement cette grande faveur spirituelle, on peut franchement se demander s'il vaut la peine de faire six cents lieues pour se la procurer, vu que les occasions d'en gagner nous sont offertes sur place à foison. Rappelons seulement, à titre d'exemple, l'indulgence plénière attachée à la courte prière « O bon et très doux Jésus » récitée après la communion.

Mais ici le Pape vous arrête aussitôt : Cette indulgence plénière si facile à gagner après chacune de vos communions, je la supprime pour un an. Et je fais de même des indulgences analogues. J'institue un véritable monopole indulgenciaire en faveur du Jubilé.

A grand-peine, l'indulgence plus que privilégiée de la Portioncule, les indulgences *in articulo mortis* et quelques indulgences partielles dont ce n'est pas le lieu de dresser le catalogue, échappent à l'hétacombe pontificale.

Les indulgences appliquées aux morts, il est vrai, sont épargnées. Seuls les vivants sont exclus, de Noël 1924 à Noël 1925, du bénéfice des indulgences extrajubilaires.

Notre désir légitime d'indulgences devra donc, bon gré mal gré, pendant toute l'année qui s'ouvre, se tourner vers la Ville éternelle. Sa Sainteté n'a pas encore promulgué les conditions qui dispenseront du voyage à Rome. Car il est trop clair qu'on peut avoir d'excellentes raisons et que la grande majorité des catholiques auront, hélas ! d'excellentes raisons de ne pas franchir les monts ou les océans. Rome, d'ailleurs, toute Rome qu'elle est, serait bien incapable d'accueillir tous ses enfants en l'espace d'une année. Il ne serait, dès lors, pas équitable de priver des avantages du Jubilé les dispensés légitimes du voyage. Qu'ils ne s'inquiètent donc pas, ils seront instruits à temps des formalités à remplir pour suppléer au pèlerinage manqué.

Mais il est bien entendu dès maintenant que leurs actes jubilaires ne feront que suppléer à la visite des saints tombeaux et des grandes basiliques. Et ils devront avoir conscience de cette nature supplétive de leurs dévotions. Ils s'en acquitteront l'âme orientée, si l'on peut dire, vers la Ville éternelle, comme Daniel, autrefois, captif à Babylone, priaît la face tournée vers Jérusalem.

Les empêchés feront un pèlerinage de désir et, par là, participeront aux grâces de l'année sainte.

\* \* \*

Ils ne savent rien du don de Dieu, ils ignorent tout de ces grâces de l'année sainte ceux qui parlent d'indulgence plénière « quelconque », d'indulgence plénière « comme les autres ».

Et d'abord, où donc ont-ils lu que toutes les indulgences plénières se valent mathématiquement, que leur efficacité est exactement et absolument la même ?

Lorsque l'Église accorde une indulgence plénière, elle ouvre ses trésors suffisamment pour que le bénéficiaire y puise l'expiation complète de ses fautes préalablement pardonnées. Telle est la définition d'une indulgence plénière. Est-ce à dire que mourir aussitôt après s'être appliqué une indulgence plénière c'est voler tout droit au ciel et s'épargner infailliblement d'expérimenter comment est fait le purgatoire ? Est-ce à dire que nous qui gagnons des indulgences plénières tous les jours, sommes habituellement et totalement en règle avec le bon Dieu ? N'ayons pas cette certitude. Rien ne l'autorise. Et nous serions trop exposés à de grandes et dures désillusions.

Soulignons d'abord les termes suivants de notre définition de l'indulgence plénière : *des fautes préalablement pardonnées.*

Il est donc nécessaire qu'il ne reste plus rien de nos fautes, si légères qu'elles puissent être, il faut qu'il ne reste aucune attache du cœur à n'importe quel péché et à n'importe quelle occasion de péché. Voilà déjà de quoi rabattre un peu de notre belle assurance.

Ensuite, bien que l'Église déclare que les trésors dont elle a la garde nous sont largement ouverts, Dieu reste maître de la mesure dans laquelle il accepte cette substitution d'expiation et cette réversion de mérites. La libéralité divine en cette matière dépend de notre éternelle prédestination, de nos dispositions actuelles et de la nature de l'acte et des circonstances auxquels l'Église a voulu attacher l'indulgence en question.

Or, le Pape annonce l'indulgence jubilaire en des termes extraordinaires. Il compare l'année sainte à l'année sabbatique des Juifs. Tous les cinquante ans, la situation juridique d'un grand nombre d'individus et de familles d'Israël était changée instantanément, comme par un coup de baguette magique.

A peine l'année sabbatique était-elle proclamée que toutes les dettes alors existantes se trouvaient abolies, que les biens aliénés au cours des cinquante dernières années revenaient aux anciens propriétaires ou à leurs descendants, et que les pauvres gens tombés en servitude pendant la même période recouvraient une entière liberté. L'année sabbatique était comme une atténuation du droit de propriété et de domination. La dure civilisation hébraïque avait besoin de tels correctifs et de tels assouplissements. Depuis, ils ont été avantageusement remplacés par la charité chrétienne.

Les effets de l'année sainte sont analogues, mais dans l'ordre supérieur de nos relations avec Dieu et des valeurs surnaturelles, à ceux de l'année sabbatique. Dieu et l'Église s'offrent à redresser notre situation religieuse. Si nous le voulons, nous allons nous trouver dans des conditions extrêmement favorables pour recommencer une vie nouvelle et pour éviter à l'avenir les mauvaises affaires et les entreprises désastreuses dont notre âme a souffert durant la période qui finit.

On voit immédiatement que l'indulgence plénière, ou plutôt la série de dix indulgences plénières que pourront acquérir les pèlerins jubilaires n'est qu'une partie, et la plus négative, des faveurs et des bénédictions de l'année sainte. La grâce toute-puissante s'apprête, si nos âmes veulent s'y prêter, à une action particulièrement pénétrante et transformatrice. L'année sainte, du point de vue surnaturel, du point de vue réel, n'est pas une année comme les autres. Elle fait époque dans l'histoire religieuse, dans l'histoire véritable de l'humanité. ❧

\* \* \*

Les œuvres de Dieu ne sont point monotones. Ni ses œuvres naturelles ni ses œuvres surnaturelles. L'opération divine est rythmée comme un poème, comme un chant.

Rythme des jours et des saisons. Rythme de la vie humaine. Ces rythmes sont semblables, parallèles, concentriques. La courbe d'un jour est répétée et amplifiée par le mouvement des saisons d'une année, et, plus largement, par celui des âges de la vie.

Le monde surnaturel a, lui aussi, et plus encore que le monde naturel, ses rythmes harmonieux.

On peut y découvrir un écho, une sorte de réponse très libre aux rythmes naturels. L'adaptation des pensées et des sentiments surnaturels aux heures du jour est finement décrite dans les hymnes de l'office canonique. Et Bourget n'y a-t-il pas trouvé le titre et une des idées fondamentales de son

roman *Le démon de midi* ? Le cycle liturgique offre également un certain parallélisme avec le cycle des saisons.

Cependant, dans les mouvements d'âmes, tout n'est pas transposition spirituelle de phénomènes sensibles. Notre vie supérieure a ses rythmes indépendants qui lui sont imprimés par les battements de l'amour divin. Chacune de nos âmes a ses rythmes personnels, ses hauts et ses bas, ses élans et ses lassitudes, ses heures de consolation et de désolation. Ah ! non, ce n'est pas en ligne droite ou par une trajectoire de projectile inanimé que Dieu nous porte aux sommets où il nous veut. La ligne de notre destinée n'est pas réductible en formules mathématiques. Elle échappe aux chiffres. Elle est vie, vie spirituelle, vie surnaturelle. Outre son mouvement personnel, elle participe à un mouvement d'ensemble des âmes divinisées.

Mouvement quotidien, mouvement hebdomadaire, dont le dimanche est le point de départ et le point d'arrivée, mouvement du cycle liturgique. Et ce n'est pas encore tout. Un rythme plus large enveloppe et emporte tous ceux que nous venons d'énumérer. Chaque temps de ce rythme est un quart de siècle.

Dociles à l'enseignement et aux directives de l'Église, nous croyons à cette variété harmonieuse de l'opération divine, nous la réalisons, nous nous y adaptons, nous entrons dans ce mouvement de tout notre cœur, de toute notre âme et de toute notre dévotion. Nous voulons bénéficier, avec toute l'Église, de ces grâces de réparation, de rénovation et de transformation qui font la richesse de l'année sainte.

Or, le moyen propre et direct d'y participer, c'est le pèlerinage à Rome. Les autres moyens, nous l'avons dit plus haut, ne sont que supplétifs.

Quelle est donc la raison de cette disposition ? Elle est très simple. L'Église veut préparer nos âmes et le monde au regain de vie religieuse du Jubilé par l'ébranlement psychologique qu'opérera tout naturellement un grand voyage, la traversée des Alpes, la contemplation de la terre, de la mer et du ciel d'Italie, l'admiration des chefs-d'œuvre d'architecture, de sculpture et de peinture dont la Péninsule et surtout Rome sont riches incomparablement, le contact avec les plus grands et les plus émouvants souvenirs de l'histoire de l'humanité, la magnificence d'une audience pontificale et bien d'autres facteurs qui agiront sur les esprits et sur les cœurs à tous les tournants de ce pèlerinage.

Et qui ne sait que la grâce divine a ses lieux de prédilection et que, de ces lieux privilégiés, le plus merveilleux est sans contredit la Ville éternelle ?

Dans l'*Imitation de Jésus-Christ*, il y a un verset peu flatteur pour les pèlerins. *Qui multum peregrinantur raro sanctificantur* ; Le pèlerinage continué n'est pas un bon moyen de sanctification. Mais, à l'appel des cloches jubilaires, quitter ses affaires, sa famille, son milieu et ses préoccupations ordinaires, libérer son âme pour les touches de la grâce et pour le changement de direction ou, du moins, d'allure qu'on va lui imprimer — croyons-en le Pape et soyons bien persuadés de ne pas être, ce faisant, en contradiction avec l'auteur de l'*Imitation* — : c'est un excellent moyen, un grand moyen de sanctification. Toute l'année durant laquelle il est loisible d'employer cet instrument de grâce est comme pénétrée de sainteté et elle s'intitule en vérité l'année sainte.

Ne reculons pas difficilement, conseille explicitement le Pape, dans la Bulle annonciatrice du Jubilé, devant les difficultés et les frais du voyage. Que ceux qui restent chez eux y restent à contre-cœur et ne se paient pas le luxe d'un autre voyage et d'une villégiature d'agrément. Qu'ils accompagnent

les pèlerins, d'esprit, de cœur et de prières. Que ce soit « la marche sur Rome » universelle, l'afflux innombrable des foules visibles et l'afflux plus innombrable des foules invisibles vers le centre immobile et vivant de la catholicité.

LOUIS PICARD.



## Réflexions sur le communisme

### I. — Causes profondes du communisme

La France découvre aujourd'hui que le péril communiste existe pour elle aussi bien que pour d'autres nations. Elle est résolue à faire front, à surmonter le péril. Mais ce n'est pas sans un certain étonnement qu'elle fait cette découverte. Elle a été le pays le moins troublé depuis la guerre. Des étrangers lui ont rendu hommage en déclarant qu'elle est le pays de l'ordre. Comment se fait-il que des troubles communistes soient possibles chez elle, alors qu'ils n'ont pas eu lieu au temps, dépassé, de ses plus grandes difficultés d'après-guerre ?

La France discerne qu'il y a une tricherie dans le jeu des événements. Elle a compris du premier coup que le péril communiste n'existe que dans la mesure où il y a une carence du gouvernement. C'est pourquoi, d'un bout à l'autre du pays, elle a organisé ses milices. Mais, la carence gouvernementale constatée, il reste qu'il y a un parti communiste, que ce parti a des troupes, et que ces troupes le suivent. Ici, intervient l'explication de la pénétration étrangère, de l'agitation montée et menée par Moscou. Mais, ceci étant constaté, il reste encore qu'il y a une protestation ouvrière contre le régime nommé capitaliste. Cette protestation s'explique-t-elle seulement par la propagande socialiste menée depuis plus d'un demi-siècle ? Mais il faut bien voir que si cette propagande socialiste a pu entamer l'esprit d'une population ouvrière qui a été et demeure profondément attachée à la patrie, c'est parce qu'elle s'est exercée sur un terrain propice où la semence qu'elle jetait pouvait germer.

En dehors des causes accidentelles du mouvement communiste, carence gouvernementale, direction de Moscou, propagande socialiste très ancienne, il existe des causes politiques et économiques profondes qui produisent la révolte contre le régime politique, économique et social, qui la produiront encore demain, l'alerte communiste passée. Ce que nous voyons aujourd'hui se reproduira demain, après-demain, et en s'aggravant, si la France ne procède pas à une réforme profonde de ses institutions. Réduisez les « meneurs » à l'impuissance, faites la chasse aux idées, si vous ne supprimez pas les causes profondes de la révolte ouvrière, vous n'aurez rien fait. La véritable lutte contre le communisme, c'est la construction d'un régime politique, économique et social qui ne donne plus naissance à la protestation ouvrière.

Ceci dit, cherchons quelles sont les causes profondes de cette protestation.

*Causes politiques.* — Premièrement, il faut rappeler la grande cause politique que Maurras a mise en lumière : la démocratie dans la Cité appelle la démocratie dans l'Usine.

S'il est bon, juste, profitable, que les affaires d'un grand pays soient gérées par les méthodes démocratiques, il doit être meilleur, plus juste, plus profitable que les affaires limitées des mille et mille entreprises qui sont dans la nation soient gérées par les mêmes méthodes. Qui peut le plus peut le moins. Si moi, citoyen, bourgeois ou ouvrier, je suis qualifié pour m'occuper des affaires de l'Etat, à plus forte raison suis-je capable de m'occuper des affaires de la maison de commerce, de l'usine où je travaille, et que je connais beaucoup mieux que ne je connais l'Etat.

Il n'y a rien à opposer à ce raisonnement si l'on est démocrate. Et c'est pour avoir fait cette découverte que, démocrate socialisant, salarié d'un capitaliste, l'auteur de cette étude a rejeté la démocratie, il y a vingt ans, après avoir compris que la démocratie dans le travail devait amener la ruine certaine de la production.

Quiconque demeure démocrate politiquement se trouve sans voix devant le communisme. La vie politique démocratique fait naître dans l'esprit de tout salarié qui a un peu de bon sens l'idée de la démocratie économique. Et comme on se rend compte que d'innom-

brables forces politiques sont ligées pour interdire à la démocratie politique de se transformer en démocratie économique, une seconde idée naît tout naturellement, celle de l'insurrection par laquelle une dictature dite prolétarienne brise ces forces et prépare la démocratie intégrale, la seule qui puisse être intéressante.

Ce serait la ruine ? Nous ne cessons de le montrer. Nous montrons également que la démocratie appelle le communisme, et qu'elle le fera renaître sans cesse.

*Causes économiques.* — Celles-ci viennent des premières, mais elle ont agi plus profondément dans la nation. Contre les premières, le bon sens de la plupart des Français réagit spontanément. Il n'y a pas beaucoup d'ouvriers ou d'employés qui ne comprennent que l'atelier sans chef libre de ses décisions est un atelier désorganisé. La contradiction entre le régime politique et le régime économique cause chez l'ouvrier un trouble moral constant, mais souvent surmonté par le raisonnement de l'ouvrier lui-même. Mais il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit des conséquences économiques de la démocratie politique.

La démocratie politique, accompagnée de son frère, le libéralisme économique, a débridé toutes les forces économiques. Elle a plongé l'économie nationale dans une véritable anarchie dont les plus grandes victimes ont été les classes ouvrières. Ici, il ne s'agit plus de victimes intellectuelles : les victimes sont victimes dans leurs biens et dans leur chair. Voilà la grande cause de la renaissance constante du socialisme. Et comme les intéressés comprennent parfaitement qu'ils souffrent de tout un régime, et non de la méchanceté de tel ou tel patron, leur protestation devient générale. Si au moment où ils souffrent le plus, on vient leur dire que le communisme, s'attaquant à tout le régime, leur apportera la fin de leurs maux, ils écoutent avec sympathie l'annonciateur du régime nouveau. Il leur apportera plus de maux ? A qui le dites-vous ? Je ne cesse de le démontrer. Mais je démontre qu'il ne suffit pas de démontrer que le communisme conduit à la ruine de la vie ouvrière. Il faut trouver une solution au problème ouvrier.

### II. — Le problème ouvrier

Ne vous fiez pas aux apparences. Ne croyez pas que les hauts salaires soient une solution du problème ouvrier. Ne croyez pas qu'il n'y a pas de problème ouvrier parce qu'un certain nombre d'ouvriers touchent de hauts salaires et font parfois des dépenses d'alimentation qui vous paraissent excessives. Quiconque connaît la vie ouvrière par le dedans sait que ces apparences ne signifient rien. Sachez que l'ouvrier qui fait des dépenses d'alimentation qui vous étonnent agit exactement comme le combattant qui, lorsqu'il allait au repos, vidait une bonne bouteille pour compenser ses privations d'une huitaine ou d'une quinzaine. Sachez également que, dans beaucoup de grandes villes, ces satisfactions alimentaires irrégulières sont les satisfactions les plus nettes que puisse connaître un ménage ouvrier. Et sachez que, au milieu de ces apparences, une angoisse terrible demeure au cœur de tout chef de famille ouvrier, surtout dans les grandes villes.

Quelle angoisse ? L'insécurité, née des conditions économiques actuelles, et contre laquelle, dans le régime économique où nous sommes encore, il n'est pas de remède.

Je vais vous donner un exemple pour que vous saisissiez ce que signifie cette insécurité.

Rappelez-vous d'abord que, dans notre régime économique, chacun est libre de faire ce qui lui plaît, et considérez le cas suivant sous ses deux faces.

<sup>10</sup> Un industriel, audeux, conçoit une extension considérable de la fabrication de telle ou telle machine. Il crée ses usines dans la banlieue parisienne, par exemple. Il réussit. Il embauche cent, mille, cinq mille ouvriers. La main-d'œuvre manque ; il fait venir des ouvriers de tous les pays. Première difficulté : on s'entasse comme on peut dans des maisons surpeuplées. Les salaires sont élevés ; on supporte cette difficulté.

Première face. Ce développement vous paraît excellent pour la richesse du pays ? Voyez la suite.

<sup>20</sup> L'industriel était tout simplement aventureux. Ses calculs étaient faux. Le marché ne peut absorber que la moitié des machines qu'il fabrique. Il licencie la moitié de son personnel. Vous ne voyez qu'un homme arrêté dans sa fortune ? Voulez-vous voir ce qui se passe du côté ouvrier ?

Il y a plusieurs milliers d'ouvriers sans travail, qui ne pourront retrouver un gagne-pain qu'en allant dans une autre ville, et après une

recherche dont on ne connaît pas la durée. Les quelques économies faites fondent rapidement ; on vend des meubles, si l'on en a. Et voilà la gêne, la misère. Essayez de fonder un royaume, une vie stable, ordonnée, dans ces conditions ! Cela ne touche pas tous les ouvriers ? C'est certain. Cela en touche assez pour causer un trouble profond, sans cesse renouvelé, dans toute la vie sociale.

Qui est coupable ? Ce chef d'industrie aventureux ? Oui. Mais est surtout coupable, responsable, ce régime économique, anarchique, qui ne veut aucune limite aux désirs, aux volontés, aux appétits des aventuriers de l'industrie. Aux causes normales de l'insécurité ouvrière, qui jouent dans tout régime, et contre lesquelles on peut agir, s'ajoutent, dans ce régime anarchique, ces causes anormales, venues de la liberté illimitée, et que l'on ne peut annuler que par une réforme générale.

### III. — Les solutions

L'énorme faute faite par les politiciens et par leurs amis de l'industrie, s'a été de ne pas s'attaquer, dès la fin de la guerre, à la recherche des solutions qui pouvaient venir. Ils sont revenus tout simplement aux milliards d'avant guerre. Nous les avons cent fois avertis du péril. Nous leur avons cent fois montré qu'il fallait utiliser l'esprit de rénovation de la guerre pour engager une réforme profonde de notre système économique. Nous leur avons fourni doctrines, méthodes, plans d'action. Nous avons été fort peu écoutés, sauf dans quelques villes de France où un travail considérable a été fait en quelques années. Dans l'attente actuelle, nous rappelons ce que nous avons dit et fait. Nous disons notre volonté de poursuivre nous-mêmes ce mouvement, commencé par nous, presque sans appui. Nous disons que si le XX<sup>e</sup> siècle n'accomplit pas cette œuvre, l'économie nationale s'étroindrera. Mais il faut en vouloir les conditions, qui apparaîtront dans le tableau que je vais présenter.

Les classes ouvrières ont été ardemment républicaines. Elles ont attendu de la République la solution au problème qui leur est posé chaque jour. La République ne pouvait rien leur donner et n'a rien fait. Le peu qu'elles ont obtenu l'a été par les voies syndicales.

Elles ont eu une certaine curiosité à l'égard du Bloc national, lequel a voté les huit heures électoralement et non économiquement, et ne s'est plus intéressé une minute au problème ouvrier.

Elles ont mis leur espérance dans le Bloc des Gauches, lequel a aggravé toutes les difficultés.

Du point de vue ouvrier, l'expérience républicaine, radicale, socialiste est nulle.

Il ne reste plus que deux expériences à faire, l'expérience communiste et la nôtre.

Devant l'expérience communiste, l'intelligence ouvrière hésite ; elle n'ignore pas que l'on ne mange pas à sa faim en Russie, que la vie ouvrière est plus pénible en Russie que partout ailleurs. Mais elle ne peut retrouver de sympathie pour tout régime politico-économique où les chefs d'industrie seraient apparemment les maîtres.

Il lui reste à découvrir que la solution du problème ouvrier exige que l'Etat soit tenu par un chef national qui ne sera pas un patron, qui sera au-dessus des intérêts patronaux et des intérêts ouvriers, et qui sera assez fort et assez libre pour engager, avec le concours des corporations ouvrières elles-mêmes, cette réforme profonde de notre économie, qui prendra le nom de révolution, et par laquelle les classes ouvrières sortent de l'instabilité, de l'insécurité qui les ont fait vivre pendant un siècle dans la menace de la misère.

C'est à cette tâche que nous donnons nos efforts, avec nos amis ouvriers, et avec ceux des chefs d'industrie qui, par sens national, sont capables de faire le sacrifice de la liberté illimitée dont ils jouissent et qui, en définitive, n'est qu'une liberté illusoire qui conduirait toute la nation à la guerre civile et à la misère.

GEORGES VALOIS.



Toute demande de changement d'adresse devra dorénavant être accompagnée de 75 centimes en timbres-poste, si on désire qu'il y soit donné suite.



## Dans la Grotte de Bethléem

Bethléem, une pauvre bourgade à l'époque de la naissance du Sauveur, est aujourd'hui une gracieuse petite ville de sept mille habitants, coquettement assise sur ses deux collines.

La Grotte de la Nativité, sur la colline orientale, était autrefois en pleine campagne. A mesure que les pèlerins y affluèrent plus nombreux, les églises, couvents et hôtelleries se groupèrent autour d'elle. Actuellement, les maisons du village primitif ont envahi tout le vallon intermédiaire, et ne forment plus, avec la Grotte et ses sanctuaires, qu'une seule agglomération, où ne manquent pas les vastes constructions.

En réalité, ce qu'on appelle souvent « l'étable » de Bethléem, parce qu'elle servait de refuge aux animaux, est une caverne creusée au flanc d'un rocher calcaire très tendre. Il y a beaucoup de ces excavations dans le pays ; souvent, elles forment la partie postérieure des habitations adossées à la montagne.

Celle que la naissance de Jésus devait à jamais illustrer, était assez vaste ; elle comportait d'autres enfoncements, que des murs séparent aujourd'hui de la partie principale. Cette dernière, de forme à peu près rectangulaire, est grande d'environ douze mètres sur trois. Elle forme une crypte, située sous le chœur d'une grandiose basilique à cinq nefs, le plus ancien monument chrétien de la Palestine, qui appartient malheureusement aux Grecs schismatiques.

On accède à la Grotte par deux escaliers de seize et de treize marches, qui descendent de chaque côté du chœur. L'un d'eux est réservé aux Grecs ; l'autre sert aux Latins (c'est-à-dire aux catholiques) et aux Arméniens.

A l'endroit où convergent ces deux escaliers, dans un renfoncement arrondi du rocher, se dresse un petit autel, sous la table duquel, perpétuellement éclairée de quinze lampes, brille une grande étoile d'argent, encastrée dans le marbre blanc, avec, autour d'elle, cette inscription :

HIC DE VIRGINE MARIA JESUS CHRISTUS NATUS EST.

C'est l'endroit précis où, d'après l'antique tradition, s'est accompli le grand Mystère, autour duquel tourne l'histoire du monde.

Là, les pèlerins s'agenouillent, baisent pieusement l'étoile et, si l'affluence des visiteurs ne les oblige pas à céder immédiatement leur place à d'autres, prolongent volontiers leur prière et leur méditation.

De minuit à cinq heures, les prêtres catholiques se relayent dans la Grotte pour célébrer la sainte Messe à un deuxième autel, situé à droite, à l'endroit où se trouvait la Crèche. Ce sont les heures les plus recueillies. Le grand flot des pèlerins est passé, et l'on peut alors goûter le calme de ce sanctuaire unique au monde. On oublie la présence du soldat anglais qui, jour et nuit, est de faction dans son coin, et qui passe son temps à lire ou à sommeiller. On n'entend que le murmure des oraisons de la messe et les réponses discrètes du servant, dont la voix et les gestes ont été admirablement stylés par les Pères Franciscains, les gardiens séculaires des Lieux Saints. Les chants des Grecs, qui prolongent interminablement leurs offices au-dessus de notre tête, dans le chœur de la basilique, nous arrivent assourdis par la distance. Dans le fond ténébreux de la Grotte, une vieille femme égrène son chapelet.

Alors, nous cherchons à nous représenter la nuit de ce vingt-cinq décembre glorieux, où cette caverne, qui s'ouvrait directement sur la campagne, fut illuminée tout à coup de clartés célestes et du *Gloria in excelsis Deo*. Faisons abstraction de ces marbres, tentures, lampes, tableaux, ornements hétéroclites et encombrants, qui cachent les parois du rocher.

Figurons-nous le roc nu avec la misérable crèche où, entre le bœuf et l'âne, fut déposé le Maître du monde, enveloppé de pauvres langes, petit Enfant vagissant, mais adoré par sa Mère et par Joseph et célébré par le chœur des Anges.

Près d'ici, dans le Champ des Pasteurs, dont on nous a montré l'emplacement, les bergers de Bethléem veillaient sur leurs troupeaux. Les voilà qui arrivent, respectueux et curieux, apportant au Sauveur les premiers hommages de l'humanité en cet endroit où, après eux, les générations de croyants vont se succéder. Et nous, pèlerins du vingtième

siècle, nous nous prosternons à notre tour, après tant d'autres, et nous adorons, dans ce petit Enfant, un Dieu, qui a voulu s'abaisser jusqu'à notre misère pour nous élever jusqu'à lui.

Quand notre tour de célébrer la messe est venu, avec quelle foi ne disons-nous pas, en un tel endroit, le *Puer natus est nobis* de l'Introït ! Et quand, par le miracle de la Consécration, le même Jésus renaît une nouvelle fois entre nos doigts, avec émotion nous le déposons sur le linge du corporal, là même où sa divine Mère le coucha dans la Crèche.

Dorénavant, la fête de Noël, toujours si belle, aura pour nous un charme de plus. D'avoir été à Bethléem, d'avoir vu cette Grotte bénie, nous garderons, pour tous les Noël qui suivront, un souvenir embaumé et, quand nous relirons l'Evangile, nous localiserons, dans leur cadre réel, avec des réminiscences matérielles précises, les gracieuses scènes de la Nativité.

Chan. PAUL HALFLANTS

## Les idées et les faits

### Chronique des Idées

#### Une mystique belge

La mystique est en grand crédit auprès d'un nombreux public. Il n'y a pas que les esprits religieux pour y prendre goût, mais nombre d'intellectuels, voire incroyants, sont friands de ces phénomènes, et, s'ils en abordent l'étude avec des préoccupations diverses, ils se rencontrent pour reconnaître que ces états d'âme sont prodigieusement intéressants. Naturellement, il ne manque pas de psychologues, qui sont à peine des physiologistes, pour tout expliquer par l'hallucination, et tout ramener à une forme spéciale de névrose. Prétendre faire rentrer dans cette catégorie une femme de génie comme la grande Thérèse d'Avila ou un esprit supérieur comme Jean de la Croix, c'est de l'enfantillage qui touche à l'ineptie.

Coûte que coûte il faut faire crédit à de tels témoins des expériences divines et admettre leur réalité surnaturelle.

La mystique est une science, elle a été profondément étudiée et les ouvrages de valeur ne manquent pas qui permettent aux esprits curieux de s'initier à ces arcanes. On ne saurait trop recommander à cet égard le solide traité de Théologie mystique du R. P. Poulain, *Des grâces d'oraison*, qui a l'avantage de mettre de l'ordre et de la clarté dans une matière que beaucoup d'autres ont embrouillée et obscurcie à plaisir. Son moindre mérite n'est pas d'être bâti sur une documentation sérieuse et d'être d'une lecture facile. Il y a certes des lacunes dans cet exposé et une tendance peut-être excessive à systématiser, mais on peut dire que la savante Introduction du R. P. Bainvel comble ces lacunes, corrige ces excès et opère une mise au point, parfois des redressements qui ont singulièrement amélioré la valeur de l'œuvre primitive.

Il reste que le R. P. Poulain qui a si doctement disserté sur la mystique n'est qu'un théoricien ou un historien, dénué d'expérience personnelle. Qui veut pénétrer dans ce monde mystérieux doit se plonger dans les écrits des mystiques eux-mêmes et s'abreuver à la source. Le malheur est que les originaux ne sont pas facilement abordables à toutes les curiosités et que d'autre part les traductions sont en cette matière surtout des trahisons. Pour fréquenter Thérèse d'Avila, il faut posséder à fond le vieux castillan, comme le savant abbé Hoornaert, et n'être pas tributaire du P. Bouix. Pour savourer Ruysbroek l'Admirable, ne le lisez pas dans Surius, qui en a fait une pâle décoction, encore moins dans Hello ou Maeterlinck qui font de la littérature, lisez-le dans ce que M. l'abbé Cuyllits appelle « sa jolie langue flamande ».

Je l'avoue, pour qui est avide de lever le voile épais qui recouvre ces mystérieuses opérations, pour qui veut prendre un contact direct avec une âme privilégiée et saisir sur le vif ses rapports avec Dieu,

il reste à en rencontrer une sur son chemin et à pouvoir l'explorer à son aise. A moins que, par une rare bonne fortune, une telle âme ait été amenée à se raconter elle-même dans de telles conditions de véracité, de sincérité, de dépouillement du moi que ses relations restituent sa présence.

Or, c'est le cas qui vient de se produire récemment et je me plais à dire qu'après avoir lu beaucoup d'ouvrages qui n'étaient jamais parvenus à dissiper certaines ombres, enfin j'ai rencontré un livre qui m'a donné la sensation intense du vécu et m'a fait palper l'évidence de l'état mystique. Je sors de cette lecture comme un homme à qui les écailles sont tombées des yeux et devant qui, enfin, s'est découvert un monde faiblement entrevu jusqu'à présent, vaguement soupçonné, mais jamais aperçu dans cette pleine lumière. Il m'a paru qu'il valait la peine de signaler cette trouvaille, à supposer qu'il existe des ignorants du même calibre.

\* \* \*

De qui s'agit-il ? Il s'agit de la MÈRE JEANNE DELELOË, moniale bénédictine qui vécut au dix-septième siècle, mystique inconnue, mystique belge. Elle est bien née en Artois, en 1604, à Fauquembergues, mais elle nous appartient par la fondation du prieuré de Poperinghe où elle est morte en 1660, et où ses restes sont conservés, par les *Communications* du Sacré-Cœur dont cette avant-courrière de sainte Marguerite-Marie y fut l'objet, par la direction qu'elle reçut de Dom Martin Gouffart, abbé bénédictin de Saint-Denys en Brocqueroie (Hainaut), originaire de Marche-en-Famenne.

Elle était entrée en religion au monastère des Bénédictines de Bethléem à Fauquembergues, mais obligée de fuir avec ses sœurs devant les armées pendant la période flamande de la guerre de Trente ans, elle vint chercher un refuge à Poperinghe où elle transféra le monastère dont elle ne tarda pas d'être choisie pour prieuse en 1630.

Quelles circonstances l'avaient mise en rapports avec dom Gouffart, on l'ignore, mais après avoir été longtemps assez malmenée par des directeurs ignorants ou malhabiles elle trouva enfin chez cet esprit sagace et discret, « mur d'airain tapissé de velours » — ainsi le qualifie dom Sodar — la tuelle éclairée et énergique dont elle avait besoin, et comme elle était séparée de lui, une correspondance s'engagea entre eux au cours de laquelle il lui fut demandé de consigner par écrit la relation de sa vie.

Ainsi se fait-il que nous possédons, pièces conservées au prieuré de Poperinghe, une autobiographie d'une valeur inestimable, à laquelle s'ajoutent la *Correspondance* et les *Communications* ou relations des faveurs spirituelles dont la Vénérable Mère fut l'objet de la part du Sacré-Cœur et dont elle fit part à son directeur.

Il y a une vingtaine d'années, D. Bruno Destrée, « âme symphoniale », avait publié quelques pages sur la Mère Deleloë, mais il avait cru devoir retoucher le texte et l'agrémenter de diverses considéra-

« ODEOLA »



EST UN ENSEMBLE  
MERVEILLEUX QUI  
RÉUNIT LES QUALITÉS  
LES PLUS PRÉCIEUSES  
AUX QUELLES ONT AI  
PU ATTEINDRE EN  
FAIT D'APPAREILS  
PNEUMATIQUES.  
IL EST INCOMPARA-  
BLE PAR SA CON-  
STRUCTION ET PAR  
SON RENDEMENT AR-  
TISTIQUE.

TÉL. : B. 28586

Magasins de Vente : 14, rue [d'Arenberg, 14, Bruxelles

*Simonet Deanscutter*  
Joûillerie - Orfèvrerie - Horlogerie

72 Rue Coudeberg  
(Mise de la Cour)  
Bruxelles

GRANDS PRIX  
Lège - 1905  
Bruxelles 1910  
Serae - 1913

## Crédit Général Liégeois

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 90.000.000

Réserves : 20.250.000

### [Succursale de Bruxelles

68, Rue Royale et 35, Rue des Colonies

BUREAUX :

« BRUXELLES-MARITIME », 30, Place Saintelette.

VILVORDE, Rue de Louvain.

Ne conservez pas votre argent sans lui faire produire un intérêt, même si vous en prévoyez l'emploi dans un délai prochain. Placez-le à court terme au CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS, qui bonifie actuellement :

en compte de QUINZAINE : (préavis de 3 jours)	5,00 %
en compte à UN MOIS : (préavis de 3 jours avant le 15)	5,00 %
en compte de SIX MOIS : (au 5 ou au 20 du mois)	5,25 %

avec facilité de retrait anticipé :

1°) après le cinquième mois	5,20 %
2°) après le quatrième mois	5,15 %
3°) après le troisième mois	5,10 %
4°) après le deuxième mois	5,05 %
5°) après un mois	5,00 %

Ces placements temporaires, très avantageux, peuvent être faits par sommes rondes : 500 Frs minimum et multiples de 500 Frs

## PARQUETERIE

DE LUXE ET ORDINAIRE

### SYSTEMES HYDROFUGES

sur Carreaux spéciaux et sur Béton

PARQUETS MASSIFS sur Gitages

Téléph. : 32194

PARQUETS TAPIS

USINE A VAPEUR

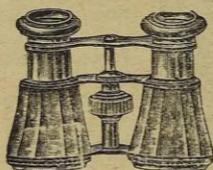
BUREAUX et ATELIERS : 9, Rue Saint-Hubert, 9

Rond Point de l'Avenue de Tervueren (Cinquantenaire)

# TAPIS

Battage -- Nettoyage -- Teinture -- Désinfection  
JN ET JH TOBY FRÈRES  
Direction et Usine : 2-4-6, rue Louis Hap  
Téléphone : 324,96 ETTERBEEK-BRUXELLES

## Maison du Lynx



rue de la Bourse, 34 BRUXELLES

Lunetterie -- Optique -- Jumelles  
Baromètres -- Faces à main  
Articles de Luxe et ordinaires

Exécution soignée des ordonnances  
de Messieurs les Médecins-Oculistes

LIVRES, JOURNAUX, REVUES & PÉRIODIQUES  
ANGLAIS & AMÉRICAINS

ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET EN BELGIQUE CHEZ

W. H. SMITH & SON  
ENGLISH BOOKSHOP

LES MEILLEURS DICTIONNAIRES  
ET MÉTHODES POUR L'ÉTUDE DE  
: LA LANGUE ANGLAISE : :

SERVICE D'ABONNEMENTS ET  
INSERTION D'ANNONCES DANS  
TOUS LES JOURNAUX ANGLAIS

SPECIALISTES EN GRAVURES

78; RUE DU MARCHÉ-AUX-HERBES - BRUXELLES

## LE GLOBE. A. DE STAERCKE, 3, Avenue Louise, Bruxelles

VOYAGES DE NOCES, PARTICULIERS ET POUR GROUPES. — Organisation à forfait de 1<sup>er</sup> ordre  
L'ALGÉRIE-LA CÔTE D'AZUR-L'ITALIE  
Pour faciliter le transfert d'argent nous émettons le **GLOBE-TICKET-HOTEL** vous assurant des séjours dans les meilleurs  
hôtels aux tarifs ordinaires de ces hôtels.

Renseignements et tarifs d'hôtels en nos bureaux.

## A LA VIERGE NOIRE Bruxelles

Coin des rues Ste-Catherine et de la Vierge Noire

CHOIX INCOMPARABLE  
DE

Vêtements pour Hommes et Enfants

COUPE IRREPROCHABLE

**PRIX MODÉRÉS**

Rayon spécial de Vêtements sur mesure  
VÊTEMENTS DE TRAVAIL, COLLÈGES, PENSIONS,  
ADMINISTRATIONS  
**LIVRÉES**

Succursales à ANVERS, TOURNAI et CHARLEROI

## Grand Cremant du Château des Cheminières

Médailles d'Or, Grands Prix, etc. aux Expositions

Provenant des cépages sélectionnés des meilleurs crus  
de Champagne cultivés dans le vignoble des Cheminières

**Nouveau Prix-Courant**

par suite de la baisse des Prix

La bouteille champenoise de 80 centilitres :  
**12 Bouteilles . . fr. fr. 82,75 rendu Jeumont**  
**24 Demi-Bouteilles fr. fr. 98,60 » »**  
**Caisse d'essai - 4 Bouteilles fr. fr. 27,75 » »**  
emballage compris.

(Demi-doux, demi-sec, Dry et Brut)

Seuls les simples droits de régie (0,14 fr. par bouteille), les frais de  
port, de douane, taxe de transmission belge sont à la charge du client.

S'adresser à M. Félix DOCHAIN, 245, Chaussée de Gilly  
à Couillet (Belgique) ;  
soit à M. DOCHAIN-DEFER, Elysée Building, 56, Rue du  
Faubourg St-Honoré, Paris ;  
ou 4, Rue d'Aguesseau, Paris.

tions où le portrait de la mystique n'apparaissait pas sous son vrai jour.

Voici que sortent des presses Desclée de Bruges, pour la première fois dans leur intégrité, les *Reliquies* de la Mère Jeanne Deleloë, tout ce qui reste d'elle, le fragment d'autobiographie, les lambeaux de correspondances et le mémorial des faveurs spirituelles, à quoi est annexé un carnet de souvenirs fixés par une religieuse témoin des derniers jours.

Or, ces écrits ont une valeur documentaire idéale. Avec leur orthographe fantaisiste du temps, que l'on a peut-être bien fait de corriger, avec la gaucherie de leur syntaxe, leur absence totale de littérature, leur prose indigente, tatonnante, maladroite, ces pages sont le miroir d'une âme le plus transparent, le plus fidèle que l'on puisse imaginer. C'est d'une spontanéité, d'une fraîcheur, d'une candeur, d'une naïveté et d'une véacité qui livrent la conscience jusque dans ses derniers replis, qui la mettent à nu, qui permettent d'y lire à livre ouvert, qui la placent dans la lumière de l'évidence. Pas une ombre d'arrangement, pas une ombre de dissimulation : la vérité limpide qui s'impose et force la croyance. On la voit à fond, justé dans ses derniers profondeurs.

Les états d'oraison, de recueillement, de quiétude, d'union transmutante ne sont ni décrits, ni analysés, la Mère Deleloë en est radicalement incapable, ils sont vécus devant le lecteur qui en a l'intuition.

Qu'est-ce donc que la possession expérimentale de Dieu, qui se fait sentir au centre de l'âme, qu'elle voit de ses yeux, qu'elle entend de ses oreilles, sans forme ni son corporels, et qui imprime l'irréfugable certitude de sa présence ?

Comment donc l'âme subit-elle le rapt de Dieu qui l'entraîne, l'emporte, l'engouffre dans l'abîme de son amour ?

Lisez ces pages où s'est extravasée cette âme et vous percevez ces phénomènes mystiques dans une douce et victorieuse clarté.

La « nuit obscure » s'y déroule dans un drame angoissant et vous connaîtrez la raison héroïque des sublimes privilèges : six années durant, l'élu de Dieu harcelée, pourchassée et le jour et la nuit par l'inférieur sabbat, par le déchaînement érotique des plus viles tentations, tenaillée par la fureur du blasphème, torturée par d'ineptes directeurs qui la meurtrissent et la font passer sur la claie. Longue période d'épuration qui doit ancrer le bénéficiaire des dons divins dans la persuasion intime de son néant. Et que sont donc nos légères épreuves, qui prennent si facilement figure d'épouvantails, auprès de ce purgatoire, de ce creuset d'agonie où l'amour-propre fond dans la flamme terrible de l'amour divin.

Tout cela encore une fois n'est pas illustré à grand renfort d'épithètes fulgurantes, mais tout cela est vécu dans une réalité qui palpite sous nos yeux.

Et comment se raffermir la paix intérieure à travers les agitations des événements, et comment les maladies elles-mêmes laissent à l'âme la liberté du recueillement, comment de cime en cime la fiancée de l'Esprit vole jusqu'au sommet des épousailles mystiques et comment se scelle l'union par l'échange des cœurs—ce conubium sacré, dont le grave et doux directeur, D. Gouffart, est comme le témoin et le paranympe, — toute cette sublime liturgie se célèbre en quelque sorte devant nous avec une simplicité toute divine.

Et ne vous imaginez pas que cette vie supérieure, prélude des éternelles délices, absorbe l'épouse du Christ et la submerge de façon à la rendre impropre à l'exercice de sa charge, l'empêche de remplir ses devoirs. Vous serez frappés de l'harmonieuse puissance qui gouverne en paix cette destinée apparemment contradictoire et divisée. Vous en comprendrez la beauté, la splendeur, l'unité, parce que l'amour divin vous en livrera le secret.

Ce qui vous ravira, c'est la défiance de soi engendrant des doutes qui renaissent toujours et qui s'apaisent aussitôt, c'est l'humilité prodigieuse de cette âme élevée si haut par la contemplation, si collée à Dieu et se sentant toujours émerger du néant et prête à y retomber.

La *Correspondance* est un modèle de loyauté, de pleine ouverture de conscience, de sincérité totale. C'est une sainte que transperce le rayon du soleil de justice et se voit telle qu'elle est sous le regard de Dieu.

Le mémorial des *Communications* sera dévoré avec une pieuse avidité par tous ceux qui s'intéressent à la dévotion au Sacré-Cœur. Déjà dom Ursmer Berlière, dans son beau livre sur *La dévotion au Sacré-Cœur dans l'Ordre de Saint Benoît*, avait marqué la place éminente qu'occupe la Mère Deleloë, à côté de la grande Gertrude, parmi les privilégiées qui furent admises à la révélation du divin Cœur et prudemment à la mission de la Vierge parodienne. J'ose dire que les

*Communications* de la Mère Deleloë surpassent en profondeur, en richesse doctrinale les écrits de Sainte Marguerite-Marie et vont plus droit à l'âme. Il y a de ces paroles de Jésus qui font frémir, celle-ci, par exemple, qui vient après une effusion magnifique des trésors du Sacré-Cœur : « Voyez de quels biens se privent ceux qui se séparent de moi ! »

Détail curieux ; il se trouve qu'on ne pourrait donner un commentaire plus explicite des trente-trois invocations des *Itinéraires* du Sacré-Cœur que par les *Communications* de la moniale bénédictine qui écrivit près d'un demi-siècle avant la voyante de Paray. Il reste que celle-ci fut chargée de populariser la dévotion que ses devancières avaient déjà profondément explorée.

Ce qui frappera le lecteur attentif, c'est l'intime alliance du respect envers la Majesté divine et de l'amour le plus ardent envers sa Bonté. Loïn d'affaiblir l'amour, l'adoration le déploie ; loïn d'amoindrir le respect, l'amour ne cesse de l'accroître et il résulte de cette union une beauté ravissante, un je ne sais quoi de sublime et d'angélique.

Le livre qui paraît dans la collection *Par*, dirigée avec tant de compétence par D. Raymond Thibaut, de Maredsous, est précédé d'un Avant-Propos, synthèse historique et doctrinale, due à la plume de D. Sodar, de la même abbaye. Il est du plus haut intérêt et, peut-être, fait-il mieux ressortir encore par le contraste de son élégance littéraire cette délicieuse simplicité de la Mère Jeanne Deleloë qui s'empare du lecteur et le séduit.

Voilà un volume à méditer, à savourer dans le silence du recueillement, voilà un volume écrit par une illettrée qui en apprendra plus long sur la mystique que toute une bibliothèque de livres écrits par les doctes !

J. SCHYRGENS.



## ALBANIE

### La situation

D'après un article de H. Wendell, dans la FRANKFURTER ZEITUNG du 12 décembre.

On sait bien peu en Europe Centrale ce qui se passe en Albanie. Des noms comme ceux d'Ahmed Zogou, de Schevket Vreaci, d'Ilya Vrioni ne disent à peu près rien à personne, et les événements d'Albanie laissent l'opinion à peu près aussi indifférente que les *pronunciamientos* de l'Amérique du Sud et de l'Amérique Centrale.

Pourtant même au pays des Skipétars on ne fait pas une révolution pour l'amour de la révolution. Lorsque la poudre se met à parler, c'est qu'il y a collision d'intérêts politiques ou sociaux.

En Albanie il y a d'abord un conflit, à l'état plus ou moins permanent et aigu, entre les représentants de trois confessions ; ce pays compte en effet 70 % de musulmans, 20 % d'orthodoxes et 10 % de catholiques. Au Nord habitent les Guégués, dans le Midi les Torques. Trois villes se disputent la préséance : Tirana, Valona, Scutari. Comme facteurs décident de la situation générale, il y a, d'abord, le Gouvernement, puis les seigneurs féodaux de l'Albanie Centrale, les tribus de montagnards de l'Albanie du Nord, la « Ligue des Officiers », enfin le « Comité de Kossowo » dirigé par Bairam Cour et Hassan Beg Prichtinatz : ce dernier, sous couvert d'irréductionnisme, fait la guerre des bandes.

La situation paraît se compliquer encore par suite du coloris arbitraire que revêtent les nouvelles selon leur provenance. Car en Albanie les aspirations politiques de Rome et de Belgrade se heurtent et s'entre-croisent. Ahmed Zogou s'appuie sur la Yougoslavie, aussi est-il favorisé par les télégrammes de Belgrade ; Mgr Fan Noli est en bons termes avec l'Italie, aussi agences télégraphiques romaines et feuilles milanaïses sont-elles pour lui pleines de prévenances. Il devient dès lors de toute nécessité de lire entre les lignes pour toutes les nouvelles d'Albanie.

À la base de ce qui se passe en Albanie, tout au moins dans la partie de l'Albanie où domine le Gouvernement Fan Noli, on reconnaît, à maints indices, une révolution agraire. Le fait est que, à l'heure qu'il est, ce pays est le dernier refuge du féodalisme en Europe. Et la situation du paysan, dans l'Albanie Centrale, est à tous égards déplorable : c'est une végétation, ce n'est pas une existence. En Macédoine même, naguère paradis du féodalisme, on ne trouvait rien de pareil.

Les begs albanais ont réduit leurs fermiers au rôle d'esclaves.

À noter que la proclamation de l'indépendance albanaise n'a rien changé ni à la situation des begs, ni au triste sort des paysans, pas plus

que l'entrée de l'Albanie dans la Société des Nations. Tout le pays constitue en fait le domaine de vingt ou trente familles de vieille souche, et leur « Comité exécutif » fonctionne à Tirana comme gouvernement albanais.

Ahmed Zogou est l'âme damnée des begs ; Mgr Fan Noli se dit, au contraire, le défenseur des paysans. Il représente la révolution de juin qui l'a porté au pouvoir comme le début de la lutte des masses pour la liberté et la justice sociale ; il promet la suppression du féodalisme et des réformes sociales de grande envergure ; et il a débuté en confiscant les propriétés de ce même Ahmed Zogou, son adversaire, aujourd'hui en fuite. Seulement, en Albanie, encore plus qu'ailleurs, le contenu de la bouteille importe plus que l'étiquette.

Homme d'Etat indubitablement très capable, le ministre-président Archevêque Fan Noli régit l'Albanie en dictateur. Il est né en Thrace, il a de bonne heure émigré en Amérique, il y est devenu non seulement ecclésiastique orthodoxe, mais s'y est aussi teinté de culture occidentale ; il est parvenu à libérer l'Église albanaise de la domination du Patriarcat œcuménique, aussi est-il aujourd'hui métropolitaine de Durazzo, Gora et Schpati et exarque d'Illyrie, de l'Adriatique et de toute l'Albanie. En 1921, il entra au Parlement comme député des Albanais d'Amérique ; depuis 1922 il est Ministre des Affaires Étrangères.

A la tête de la délégation albanaise, il a fait très bonne impression à Genève. Il est aussi homme de lettres et poète.

Reste à savoir si pour lui la libération des paysans et le renversement des begs est une fin en soi — ou un moyen ; un moyen de domination.

La voie sur laquelle Mgr Fan Noli s'est engagé semble en tous cas longue et difficile : les masses paysannes sont passablement inertes ; des incidents de frontières surgissent constamment avec la Serbie viennent compliquer encore son activité. Les begs sont bien décidés à recourir à tous les moyens pour empêcher qu'on ne les dépouille. Les tribus de l'Albanie du Nord sont, dans leurs montagnes, médiocrement intéressées à une réforme agraire, mais en revanche tiennent à sauvegarder leur indépendance au point de vue du paiement des impôts, comme du recrutement.

De plus, la situation financière est extrêmement difficile. Les impôts ne donnent pas assez d'argent ; l'exploitation des richesses naturelles est entravée par l'insécurité et le manque de routes. L'Albanie aurait besoin de plusieurs centaines de milliers de francs-or au bas mot ; mais... où les prendre ?

Le pays ne pourra toutefois se développer que dans la direction que lui a montrée Mgr Fan Noli.

Mais en attendant un nouveau mouvement insurrectionnel a éclaté, lequel cette fois vise ce dernier. Cela ne simplifiera guère la situation.



## TCHÉCO-SLOVAQUIE

### La situation

D'après un article de Fr. Crucy : « De Prague à Bratislava », dans *L'EUROPE* du 15 novembre 1924.

L'obstacle jadis dressé au centre de l'Europe par l'Allemagne impériale et l'Autriche-Hongrie s'est écroulé. Au même endroit s'allonge aujourd'hui la République tchéco-slovaque, « la tête pointant entre Bavière et Saxe, la queue traînant en Galicie ».

Autrefois relai sans importance sur la ligne Hambourg-Bagdad, Prague est devenue la station principale sur la grande voie qui reliera un jour directement Kharkow et Kiev à Londres et Paris *via* Nuremberg et Strasbourg.

Avant la guerre le système général des chemins de fer tenait Prague à l'écart, et l'établissement de toute ligne transversale importante à la hauteur qu'occupe la Tchéco-Slovaquie fut toujours systématiquement écarté.

Dans dix ans une circulation intense allant d'Ouest en Est et vice versa, à travers la Tchéco-Slovaquie, fera plus clairement paraître la fonction qui incombe désormais à la jeune République.

D'autres titres la qualifient pour ce rôle d'intermédiaire entre l'Orient et l'Occident. Depuis un demi-siècle la Bohême a pris une rapide avance sur tous les autres pays slaves dans le domaine de la réalisation industrielle et des applications techniques. L'aptitude intellectuelle des Tchèques perce partout. Au lycée de Dijon, qui reçoit chaque année en Seconde, en Première, en Philosophie, un cer-

tain nombre de jeunes boursiers tchèques, ils raflent les prix, triomphant même dans les discours français.

Par ailleurs la nouvelle République manifeste la force de ses sentiments slaves. « Il suffit d'avoir passé quelques jours à Belgrade ou à Prague, dit M. A. Mousset dans son livre sur *La Petite Entente*, pour savoir que ni les Tchèques, ni les Serbes ne s'engageront jamais dans une guerre contre la Russie. »

La passion qui anime les minorités ethniques dans l'Europe Centrale existe après la guerre, comme elle existait avant 1914. Seulement elle a changé de camp.

En 1913, dans la monarchie austro-hongroise, 24 millions de Slaves se plaignaient d'être opprimés par 10 millions de Magyars et 12 millions d'Allemands. Aujourd'hui, en Tchéco-Slovaquie, 3 millions d'Allemands et 700.000 Magyars disent être pressurés par 9 millions de Slaves.

« Le principe des nationalités est comme tous les principes qui ne s'appliquent jamais exactement. »

À Prague, où réside une importante minorité de langue allemande, toutes les inscriptions publiques sont en tchèque exclusivement. Cela paraît s'accorder assez peu avec les termes de la Constitution. L'esprit qui animait le législateur n'était apparemment pas le même qui anime aujourd'hui la municipalité de Prague.

Les Allemands, assure-t-on du reste, font preuve du même exclusivisme dans les municipalités tchéco-slovaques où ils sont les maîtres. Bratislava (Presbourg), capitale de la Slovaquie, donne un tout autre exemple. Toutes les inscriptions publiques y sont trilingues : slovaque, hongrois, allemand.

En 1921, sur 13.366.080 habitants, on comptait 8.759.186 Tchèques et Slovaques, 459.346 Russes, 3.122.390 Allemands, 745.935 Hongrois, 180.332 Juifs, 98.891 « divers » (dont plus de 75.000 Polonais). Quelle mosaïque !

Le Président Masaryk n'a-t-il pas écrit que cette « composition chimique » de l'État tchéco-slovaque suscitait des controverses sur le point de savoir si la Tchéco-Slovaquie est un État national ou un État de nationalités ? Les Tchèques soutiennent la première conception, les Allemands et les autres nationalités défendent la seconde.

Au dehors, tel député de langue allemande élu au Parlement de Prague prend en Bavière la parole à des meetings organisés par des adhérents de Hittler et de Ludendorff !

Au dedans, une politique de partis exclut systématiquement du Gouvernement les élus de la minorité allemande !

Telle est la situation.

Au sein du Parlement, c'est la nationalité qui fait l'union des partis et le Gouvernement s'appuie sur une majorité composée exclusivement de Tchéco-slovaques. Un Allemand, membre du parti agrarien allemand, qui a exactement les mêmes intérêts que le cultivateur tchèque ou slovaque, est tenu systématiquement à l'écart par ce dernier. Les social-démocrates allemands refusent avec la même obstination de se mêler à leurs compères tchéco-slovaques. La situation est très délicate et très compliquée.

A en juger par la façon dont la presse tchèque a relevé les paroles conciliantes prononcées par le Président Masaryk au cours de son voyage récent dans une partie de la Moravie où les Allemands sont en grande majorité, on croirait entendre les pangermanistes d'avant 1914.

Ces ultra-nationalistes ne sauraient toutefois éternellement empêcher un rapprochement entre Tchèques et Allemands, rapprochement qui se prépare quand même et finira par se réaliser.

Parlons maintenant de la Slovaquie. Il y a de notables différences entre celle-ci et la « Tchéquie ».

61 % de la population s'occupent d'agriculture en Slovaquie, 30 % seulement en Bohême. L'industrie l'exporte à l'Ouest, l'agriculture à l'Est. Il y a 25 % d'illettrés en Slovaquie et 2 % en Bohême et en Moravie.

Industrialisation et éducation aidant, les Tchèques se sont mieux défendus au XIX<sup>e</sup> siècle contre la domination allemande que les Slovaques et les paysans de la Russie subcarpathique n'ont résisté à l'oppression hongroise. La moitié du pays appartenait à de grands propriétaires magyars, à la famille Esterhazy, par exemple. Aussi en Slovaquie l'émigration était-elle la règle.

La campagne tendant à relâcher plus ou moins les liens qui unissent les Slovaques aux Tchèques est poursuivie activement en Slovaquie. Le clergé y joue un assez grand rôle. L'abbé Hlinka et ses partisans ne demandent que l'autonomie, mais d'autres, certains émigrés notamment, veulent la séparation complète.

Cet abbé Hlinka fit en 1908 deux ans de prison, pour avoir affirmé que Tchèques et Slovaques ne forment « qu'une seule race, une seule

« civilisation, une seule nation ». Aujourd'hui il est nettement partiariste.

Le paysan slovaque ne s'est pas encore rendu nettement compte du changement qui s'est accompli dans sa condition ; pourtant certains indices d'une modification de sa mentalité sont présents. La réforme agraire a été de nature radicale ; toutefois, instruit par certaines expériences faites ailleurs, le Gouvernement tchéco-slovaque n'a pas voulu procéder trop rapidement à la distribution des terres. Il n'admet pas que cette réforme, véritable révolution sociale, puisse entraîner, du fait de l'ignorance ou de la négligence des individus, passant de l'état de serfs à la condition de propriétaires du sol, une diminution de la production.



## JAPON

### Son avenir politique

D'après un article de S. King-Hall : « L'avenir politique du Japon », dans THE FORTNIGHTLY REVIEW.

L'apparition du Japon moderne sur la scène du monde est indubitablement un des faits les plus remarquables de l'histoire. En 1853, une escadre américaine ouvrit le Japon par la force à la pénétration étrangère ; en 1867, les chefs de clans japonais décidaient d'occidentaliser leur peuple pour le préserver de l'emprise des Blancs ; en 1919, le délégué japonais était à Versailles un des *big five* : des cinq hommes qui réglaient les destinées du monde.

Mais ces progrès inouïs ont été obtenus en y mettant le prix.

En étudiant les affaires japonaises, il faut prendre en considération certaines circonstances préliminaires, qui compliquent cette étude, et les mettre de côté. C'est ainsi que les progrès matériels accomplis par le Japon sont de nature à aveugler les Européens.

Une puissante propagande officielle et la crédulité de certains écrivains occidentaux séduits par le charme de l'hospitalité japonaise ont contribué à augmenter cet aveuglement. Mais la vie nationale japonaise a un autre côté encore, moins agréable et moins attrayant.

L'abolition du féodalisme au Japon a eu lieu il y a près d'un demi-siècle (août 1871) : voilà le fait d'importance primordiale, qui est à la base de toute la vie politique japonaise.

Il existait dans ce Japon féodal quatre classes nettement séparées les unes des autres : les nobles féodaux ou *Daimios*, les nobles courtisans ou *Kuge*, les chevaliers ou *Samourai*, les serfs ou *amin*. Ces serfs, qui à leur tour se divisaient en plusieurs catégories, avaient à peu près la même situation que les serfs d'Europe il y a plusieurs siècles. Ils formaient une masse sans aucune influence politique, pauvre et à demi ou tout à fait illettrée, masse servant de base à un splendide édifice où on voyait se mouvoir quelques centaines de *Daimios*, de *Kuge* et près de cent trente mille *Samourai*. Les *Kuge* étaient enfermés avec l'Empereur, supposé être de descendance divine, dans le palais-prison de Kioto ; les *Daimios* habitaient tantôt leurs châteaux sur leurs domaines, tantôt leurs palais à Yedo, aujourd'hui Tokio, où ils gravitaient autour du Shogun, qui, de fait, était le maître du Japon.

Un jour arriva où le Shogun fut renversé par une coalition de quatre clans occidentaux, et l'Empereur reprit la plénitude du pouvoir. De fait, cependant, les chefs de clans se servirent du trône impérial comme d'une façade et gouvernèrent le pays, comme ils l'avaient fait sous le Shogunat.

Ces chefs de clans se rendirent bientôt compte qu'avant d'occidentaliser le Japon, il fallait abolir le système féodal et centraliser le pouvoir. Une seule classe japonaise pouvait s'y opposer : les *Samourai*. Quelques *Samourai* tentèrent en effet de se révolter en 1877, mais sans succès. Les masses, d'une docilité extraordinaire, n'opposèrent naturellement aucune résistance. Le féodalisme fut supprimé en un tour de main. Mais le féodalisme intellectuel lui survécut. Comment détruire avec une simple signature — fût-elle impériale — les traditions et des conceptions séculaires ?

La docilité des masses japonaises, éminemment commode pour les besoins du moment, présentait elle-même quelques côtés désavantageux. Ils n'apparaissent que maintenant.

Bientôt après la Révolution qui supprima le Shogunat (« Restauration »), le pouvoir se trouva concentré entre les mains des chefs de deux clans : celui de Satsuma et celui de Choshu, qui s'approprièrent

toutes les principales charges et tous les avantages et profits du pouvoir.

La clique *Sat-cho* (c'est ainsi que communément on l'appelle) était du reste elle-même loin d'être unie. Les deux grands clans en question s'identifient l'un avec l'armée, l'autre avec la flotte, toujours jalouses l'une de l'autre. La coalition des quatre clans occidentaux prit fin en 1874, et de 1880 à 1890 les bureaucrates de la clique *Sat-cho* eurent à lutter contre une opposition nombreuse et influente, qui, pour des raisons, quelquefois honorables, d'autres fois inavouables, voulait pour le Japon un Gouvernement représentatif. L'édit de 1891 promit enfin un Parlement au peuple japonais. Constitution et Parlement étaient une copie exacte de ceux de la Prusse.

On peut caractériser en deux mots la politique intérieure et parlementaire japonaise, en disant que la Chambre Basse a été de tout temps utilisée comme une tribune pour permettre aux hommes cloîtrés du pouvoir d'attaquer ceux qui se trouvaient à l'intérieur du « cercle magique » et de leur créer mille difficultés : cela avec l'espoir d'en obtenir quelque chose comme prix d'un silence ultérieur.

Dès que l'occasion s'est présentée aux hommes de l'opposition de s'attacher comme parasites à ceux du « cercle magique », ils l'ont fait sans la moindre hésitation, en abandonnant leurs principes les plus retentissants. Rien d'étonnant qu'en contemplant ce tableau, les « masses » japonaises aient commencé à se sentir dégoûtées du parlementarisme.

Pour ce qui est de l'« occidentalisation » de ces masses, on peut dire que, les symboles du féodalisme une fois disparus, ils ont été remplacés par les signes extérieurs de la démocratie et de la culture européennes. Mais par les « signes extérieurs » seulement. Il n'a pas été fait de tentative sérieuse de changer la *mentalité* du peuple. D'autre part, le peuple a accepté les ordres relatifs à l'« occidentalisation » avec sa passivité et sa docilité ordinaires.

Aussi, au Japon le progrès matériel a-t-il précédé le progrès intellectuel. Le Japon possède tout l'appareil extérieur de la civilisation. Mais il le possède non parce que le peuple japonais en aurait besoin, mais parce que les quelques hommes qui le gouvernent, ou qui l'ont gouverné, ont aveuglément pris à l'Europe et à l'Amérique tout ce qu'ils y voyaient, sans faire de différence entre le mauvais et le bon. Aussi l'État est-il forcé d'intervenir dans toutes les branches de la vie nationale, et cette intervention engendre-t-elle une corruption effroyable dans la vie politique du pays.

Le Japon moderne est une pyramide posée sur la pointe.

Une autre conséquence de l'« occidentalisation » du Japon a été son industrialisation et l'apparition du travaillisme et du socialisme japonais. Le premier mouvement socialiste japonais date de 1900 ; il fut alors facilement supprimé par la police ; on le vit renaître en 1913 et il s'étend avec assez de rapidité. Les autorités continuent à le combattre par la violence, en quoi elles ont du reste l'appui des classes instruites.

Résumons.

Matériellement parlant, l'« occidentalisation » japonaise est complète ; intellectuellement elle ne fait que commencer. Mais en commençant à réfléchir, le peuple — et ceci est très important — saisit au vol les idées qui flottent dans l'atmosphère contemporaine et ces idées sont surtout de nature révolutionnaire. Intellectuellement il n'y a pas de classe moyenne au Japon. Une classe gouvernante et réactionnaire d'un côté, une partie des « masses » qui est nettement réactionnaire, de l'autre. Des libéraux constitutionnalistes n'existent à peu près pas. Et un abîme sépare les forces de droite et de gauche.

La panacée officielle pour tous ces maux consiste à « contrôler la pensée nationale », ce « contrôle » s'exerçant par la bureaucratie, la police et le shintoïsme. Or on ne peut comprendre comment la religion shintoïste, cette base officielle de la morale nationale, peut se concilier avec l'idée démocratique. D'autre part, les travaillistes et les socialistes ne veulent ni de la Diète, ni des partis politiques. On voit à quel point la situation est sérieuse — à moins que les autorités ne fassent jouer une sonnette de sûreté.

La seule chance de salut consisterait à forcer le peuple à se gouverner lui-même, à développer cette capacité pour le *self-government* qui est le propre du Chinois et du Britannique. Il faut une bureaucratie décentralisée ; une police plus libérale ; un Cabinet responsable devant la Diète ; la formation d'un parti travailliste parlementaire devrait être encouragée, et le « gouvernement de parti », dans le sens anglais du mot, instauré.

Le shintoïsme devrait cesser d'être la religion officielle, ou du moins devrait être dépouillé de tout caractère politique.

Toutes ces mesures sont urgentes. Sans quoi le Japon pourra se trouver en présence de deux alternatives : révolution de nature bolchéviste, dont les désordres de 1918 étaient peut-être des signes avant-coureurs ; ou — comme « dérivatif » — guerre étrangère sur le continent asiatique, guerre en l'honneur de laquelle les « masses » sont bien capables encore de crier : *Banzai !*



## ANGLETERRE

### La conquête de la Paix

D'après un article de Wickham Steed : « La conquête de la Paix », dans THE REVIEW OF REVIEWS.

Genève est devenue non seulement un lieu de pèlerinage pour les dévots de la paix, mais un centre, où un groupe d'hommes et de femmes passent leur vie à travailler pour la paix. Habitant un pays neutre, ils ne le sont pas eux-mêmes. Ils luttent contre la guerre ; la paix ils la conçoivent comme une victoire.

Somme toute, les avantages que présente la présence de la Société des Nations à Genève, et non dans une autre ville d'Europe, en surpassent les côtés désavantageux.

On a dit beaucoup de mal de la « vieille diplomatie ». Pourtant maints diplomates de la vieille école étaient des hommes éminemment qualifiés pour leur tâche. Après s'y être longuement préparés, ils surent rendre à leurs souverains ou à leurs pays d'éminents services. Il faut espérer que les nouveaux diplomates de la S. D. N. ne seront ni moins adroits, ni moins instruits ; mais en servant leur pays, ils devront aussi penser au bien-être de leur continent et à celui du monde entier, lequel devient plus compliqué de jour en jour.

Ce n'est pas là jeu d'enfant ; c'est véritablement un nouveau genre de diplomatie mis au service d'un patriotisme plus vaste et d'un idéal national plus élevé.

Pour comprendre le travail qui se fait à Genève, il faut avoir des connaissances techniques, sans quoi le non-initié va se sentir aussi intrigué et désorienté qu'un membre nouvellement élu de la Chambre des Communes.

Or, sous ce rapport, on constate souvent une ignorance qui désarme. Comme le directeur d'un important journal allemand demandait à Genève au Ministre des Affaires Étrangères d'un des Etats méridionaux de l'Europe, quelles seraient les obligations de l'Allemagne, pour le cas où elle deviendrait membre de la S. D. N., il lui fut répondu par le conseil de lire le *Covenant* de la S. D. N. « Où le trouver ? » demanda l'Allemand. « Au début du Traité de Versailles, articles 1-26. » L'Allemand avoua n'avoir jamais lu le Traité de Versailles.

C'est là un cas extrême, mais il montre bien l'ignorance générale qui prévaut en ce qui touche la S. D. N.

Si on se rendait généralement mieux compte du rôle et du caractère de celle-ci, il y aurait dans chaque pays la concurrence la plus vive pour faire partie de la délégation que ce pays doit envoyer tous les ans à l'Assemblée de la S. D. N. Cette Assemblée c'est le Parlement de la « Ligue ». Pas de question qui ne puisse surgir pour y être débattue, et le rôle primordial de ce « Parlement » c'est justement de parfaire l'instruction de tous ceux qui y prennent part.

On a vu à ces « assemblées » des légistes mystiques proclamer que la Loi (avec majuscule l) se suffit à elle-même et que son pouvoir dérive de sa force intrinsèque. Des sceptiques ont maintenu un point de vue tout opposé. Il est probable que la vérité se trouve au milieu de ces deux thèses.

Il en est de même pour l'arbitrage. Il n'y a pas à dire : les nations qui mettraient toute leur confiance dans la sentence d'un arbitre, sans garanties que cette sentence sera observée par les deux parties, risqueraient d'être singulièrement dupés. Ici le rôle de la S. D. N. est d'« éduquer » les peuples, de faire pour le recours à la violence dans les relations entre peuples ce qui fut fait, au siècle dernier, en Angleterre pour le duel. Des châtimens sévères l'extirpèrent, en lui enlevant tout caractère « fashionable ».

Il s'agit d'en faire de même pour la violence de nation à nation.

Il faut que dans les relations internationales la violence cesse à son tour d'être « fashionable ». Jusque là la force doit rester à l'arrière-plan.

Pour le moment, nous n'en sommes même pas là. Les clameurs de la presse britannique à l'idée que la flotte britannique puisse être mise à la disposition de la S. D. N. démontrent qu'après tout, les nations les plus cultivées en sont encore au « stade du duel » (envisagé du point de vue britannique), et que leurs croyances en la paix comme bonne en elle-même n'est que l'acceptation d'un dogme abstrait, à laquelle ni leur intelligence, ni leur volonté n'ont part.

Il est plus facile de voir les choses à Genève que dans l'« insulaire » Londres ; et à Genève on se rend clairement compte qu'une nouvelle ère commence en Europe, ère qui — à moins d'accidents inattendus — sera « une ère d'organisation internationale, dans la paix et pour la paix ».

Pour la Grande-Bretagne la question se pose ainsi : la paix sera-t-elle faite avec elle, sans elle ou contre elle ? En pratique, sinon en paroles, la Grande-Bretagne a depuis la Conférence de la Paix adopté une attitude qui semble indiquer qu'elle se désintéresse de la sécurité européenne. De là une tendance parmi les nations du continent européen à se garantir mutuellement leur sécurité, par les armes ou autrement. Mais c'est une sécurité « dans l'indépendance démocratique », non un retour à l'ancienne méthode d'alliances militaires entre dynasties. Les observateurs britanniques qui croient le contraire se trompent. A la dernière Assemblée de la S. D. N., on avait cette impression « poignante » que c'était probablement la dernière fois qu'il était possible d'organiser l'Europe « sur une base de paix dans la sécurité » avec la coopération britannique.

Le Comte Richard Coudenhove-Kalergi, fils d'un Autrichien et d'une Japonaise, vient de publier un petit livre, qui n'est pas sans faire quelque bruit : *Pan-Europe*.

Il y préconise une fédération européenne, la Russie et la Grande-Bretagne exceptées. Du reste, cette fédération ne serait nullement dirigée contre cette dernière. Elle pourrait même garantir la sécurité de l'Angleterre.

Le Comte Coudenhove-Kalergi exclut la Russie de sa fédération, parce que ce pays a répudié la démocratie et établi un système tyrannique de gouvernement, plutôt asiatique qu'européen. Quoi qu'on pense de raisonnements et de projets pareils, de semblables idées étaient certainement présentes à l'esprit de bien des délégués à l'Assemblée de la S. D. N. On ne saurait dès lors s'en débarrasser en les traitant d'utopies.

Une chose est certaine : si l'activité de la S. D. N. se termine par un échec — et pour éviter cet échec, elle doit être appuyée avec bien plus de bonne volonté et d'intelligence qu'elle ne l'a été en Angleterre ces temps derniers — l'Europe sera plongée dans une période de chaos inconcevable ; et la Grande-Bretagne ne saurait y rester indifférente.

Il a été parlé plus haut de garanties de sécurité à donner à l'Angleterre. A beaucoup de Britanniques cette idée paraîtra baroque. Mais le fait seul qu'on la discute sur le continent est significatif. N'oublions pas que, grâce aux aéroplanes et aux sous-marins, la position insulaire de la Grande-Bretagne est peut-être en train de devenir un désavantage au point de vue militaire.

A côté de l'ouvrage du Comte Coudenhove-Kalergi, il convient de citer un petit livre de Pierre de Lanux (en français), intitulé : *Èveil d'une Ethique internationale*. L'auteur tâche d'y concilier le Pacifisme et l'Internationalisme. Il voudrait enrober l'amour de la Patrie au service de la paix organisée ; et il croit cette tâche possible.

D'autre part, il ne suffit peut-être pas de déclamer contre la guerre, et ses horreurs. La perspective d'une existence internationale sans risques, d'une grasse prospérité sans responsabilités ne saurait éveiller les instincts généreux des hommes. Il ne faut pas sous-estimer la guerre. La guerre fait appel à quelques-uns des sentiments les plus profonds de l'âme humaine. Il faut que la lutte pour la paix puisse, pour que la victoire soit assurée, adresser aux hommes un appel analogue. A elle seule l'idée de l'arbitrage n'accélérera probablement pas le battement d'un seul pouls ; il faut qu'il soit bien compris que même l'arbitrage implique des dangers ; qu'une vie internationale parvenue à un grand degré de plénitude exigera des nations une discipline particulièrement sévère. C'est alors seulement que l'arbitrage changera les mœurs des peuples et modifiera les formes de la rivalité internationale.



## Société Générale de Belgique

Société anonyme fondée par arrêté royal du 28 août 1822

**3, Montagne du Parc, BRUXELLES**

FONDS SOCIAL :

100.000 Titres de Capital . . . fr. 100.000.000,00

100.000 Parts de Réserve . . . fr. 245.616.537,35

Total . . . fr. 345.616.537,35

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Le service d'agence de la Société Générale de Belgique est assuré en province par ses banques patronnées et leurs agences dans plus de 300 villes et localités importantes du pays.

Application générale de l'électricité

## A. CORMOND

LUMIÈRE - FORCE MOTRICE

LUSTRERIE - ABAT-JOUR

1, Rue de Gravelines, BRUXELLES

COMPTOIR  
D'OPTIQUE



FONDÉE EN 1885 **MAISON BLAISE** FONDÉE EN 1885

**46** RUE DE LA PAIX  
**IXELLES-BRUXELLES 46**

JUMELLES, BAROMÈTRES, LORNETTES EN OR, ARGENT ET ÉCAILLE  
INSTRUMENTS DE PRÉCISION

Outillage perfectionné pour le montage des Verres

LUNETTERIE FRANÇAISE ET AMÉRICAINE

EXÉCUTION RAPIDE ET SOIGNÉE DES ORDONNANCES DE MM. LES OCULISTES

MÊME MAISON EN FACE AU 49

**HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRE**



LIBRAIRIE SAINT-LUC

## MON LIELENS

R. VAN ESPEN-DUFLOT SUCC.

**26; rue de la Montagne; 26; BRUXELLES**

MISSALE ROMANUM — BREVIARIUM ROMANUM

LIVRES LITURGIQUES — ASCÉTISME

Grand choix de livres de prières et de chapelets

IMAGERIE RELIGIEUSE — CACHETS DE 1<sup>re</sup> COMMUNION

**Typographie - Lithographie - Reliures**

Tous ceux qui font de la POLYCOPIE

emploient

## LA PIERRE HUMIDE

A REPRODUIRE

Marque « AU CYGNE »

Tout s'efface comme sur une ardoise

Nombreuses références dans le monde entier. — Envoi franco

Nombreux dépôts en Belgique

Demandes catalogue :

**USINE CYGNE, ST MARS LA BRIÈRE (Sarthe)**

ORFÈVRE

## CHRISTOFLE

SUCCURSALE DE BRUXELLES

58, rue des Colonies

TÉLÉPHONE 177.87



ORFÈVRE ARGENTÉE ET

DORÉE — ORFÈVRE D'AR-

GENT — SERVICES DE TABLE

— SERVICES A THÉ —

— SURTOUT CANDÉLABRES —

CADEAUX ET CORBEILLES

DE MARIAGE

— COUPES DE SPORTS —



# MEMORIAL JUBILAIRE

DE

## Son Éminence le Cardinal MERCIER

### ARCHEVEQUE DE MALINES et PRIMAT DE BELGIQUE

# 1874-1924

Publié sous la direction du Baron Eugène de Waha de Baillonville, avec la collaboration de la "Revue catholique des idées et des faits", la direction artistique de M<sup>r</sup> A. J. J. Delen, conservateur-adjoint du Musée Plantin-Moretus, professeur d'histoire de l'art à l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers

## SOMMAIRE

1. — Biographie du Cardinal  
(Illustrée de nombreux portraits hors texte de Son Éminence aux différentes époques de sa vie).
2. — Son Eminence dans l'intimité  
(Illustré de vues superbes et inédites du palais archiépiscopal).
3. — Le Cardinal et la grande guerre  
(Illustrations caractéristiques de cette tragique période).
4. — La Belgique ecclésiastique sous l'autorité de Son Eminence ;
  - a) Les Evêques et les Evêchés ;
  - b) Les Cathédrales (vues extérieures et intérieures).
  - c) Reproduction hors texte des œuvres capitales de l'art religieux national faisant partie de notre patrimoine artistique.
5. — Notice biographique des Papes sous lesquels Son Eminence a exercé son mandat sacerdotal (Portraits).  
Le Vatican. — Reproduction d'art des vues historiques. Les jardins, la Chapelle Sixtine, la Bibliothèque, etc.
6. — Hommage à Son Eminence  
Lettres autographes des plus hautes personnalités mondiales avec portraits des auteurs, et reproduction des plus remarquables articles publiés à l'occasion du jubilé.
7. — Le jubilé — Compte rendu.  
(Illustration des principales phases du jubilé).  
Hors texte. — Le portrait en couleurs de Son Eminence  
(Textes par d'éminentes personnalités ecclésiastiques, politiques et littéraires).

## Description des éditions du Mémorial Jubilaire

### ÉDITION DE LUXE

Le MÉMORIAL JUBILAIRE de S. É. le Cardinal Mercier formera un grand volume d'art in-quarto (26 1/2 × 32 cm.) sur papier anglais « Featherweight » pour le texte, sur couché mat crème pour l'illustration. L'ouvrage constituera un ensemble d'environ deux cents pages, avec de nombreuses et magnifiques planches hors texte ayant trait à la vie et l'œuvre de S. É. le Cardinal Mercier, aux églises de Belgique et à leurs trésors d'art, au Vatican, etc. etc. Le texte en caractères monastiques, orné de letrines et de culs-de-lampe originaux et spécialement gravés pour le Mémorial sera imprimé en deux couleurs.

L'ouvrage sera broché ou relié au choix du souscripteur : broché en carton de Hollande (Van Gelder à la main) ou relié en pleine reliure simili maroquin, feuilles de garde spéciales, impression au balancier à froid et en or, portant l'écu du Cardinal.

Prix : frs. 95.— par exemplaire broché et frs. 125.— l'exemplaire relié.

### ÉDITION DE GRAND LUXE

Il sera tiré du Mémorial un nombre restreint d'exemplaires numérotés sur papier de Hollande Van Gelder, filigrané et à la main, et sur carton couché de grand luxe, reliure d'amateur chagrin et toile, fers spéciaux.

Prix de l'exemplaire : 300.— frs.

### ÉDITION NOMINATIVE

Edition sur papier du Japon des Manufactures Impériales (texte et planches), reliure d'art à la main en plein maroquin d'Inde, impression en mosaïque.

Édition dont chaque exemplaire sera relié spécialement pour chaque souscripteur et qui portera son nom en préface et isolément.

Prix de l'exemplaire : 750.— frs.

Comme le nombre d'exemplaires du MÉMORIAL sera strictement limité à celui des souscripteurs, prière d'envoyer les souscriptions sans retard à la REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS, 81, rue de l'Abbaye, Bruxelles.

## Caisse générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

BRUXELLES, 11, RUE DES COLONIES, 11

Capital : 20.000.000 Réserves : 24.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Comptes de Chèques et de Quinzaine.

Dépôts de Titres et de Valeurs.

Lettres de Crédit.

Prêts sur Titres.

Coffres-Forts.

BUREAUX DE QUARTIER :

Place Bara, 14, Cureghem

Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles

Place Saintelette, 26, Molenbeek

Rue des Tongres, 60-62, Etterbeek

Place Liedts, 18, Schaerbeek

Rue du Bailli, 79, Ixelles.

## CARRELAGES

## J. SWARTENBROECKX

6, Avenue de la Porte de Hal, 6

BRUXELLES

## REVETEMENTS

Téléphone B 15911

## Hermance BARTHEL

ARTISTE FLEURISTE

Médaille d'Or France, Belgique

49, RUE ROYALE

- BRUXELLES -

Tél. 285-45

- Fleurs de premier choix -

Mariages - Bals - Soirées

EXPÉDITIONS

## Etablissement Mauquoy & Fils

Graveurs — Médailleurs — Photgraveurs — Timbreurs

7, Marché St-Jacques, ANVERS

MAISON FONDÉE EN 1875

Tél. 6242



N.B. — Le nouveau numéro du Téléphone est : 28586

## Banque de l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL : Longue rue Neuve, 107-111, ANVERS

Succursale : Rue Théophile Roucourt, 2, Berchem-lez-Anvers

Comptes chèques. — Ouvertures de crédit. — Comptes à terme.  
— Comptes de quinzaine. — Caisse d'épargne. — Location de coffres-forts, etc., etc.

## MARCHAND TAILLEUR

COSTUMES

DE

MAISON

SOIRÉES

ET DE

# L. DUPAIX

CÉRÉMONIES

50, rue du Marais, Bruxelles

## À la Grande Fabrique

## E. Esders

26, rue de la Vierge Noire. 26

Bruxelles

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910

## Vêtements pour hommes, dames et enfants

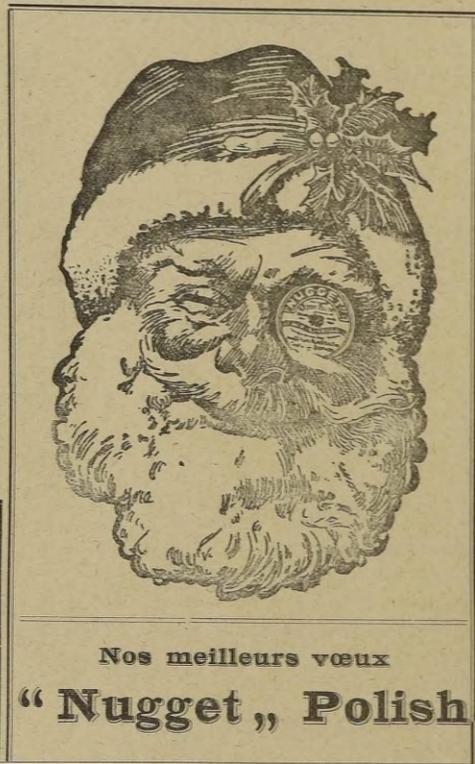
Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.  
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures  
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.

**CHOCOLAT**

**DU C ANVERS**  
LA GRANDE  
MARQUE BELGE



La marque qui se trouve sur tous  
nos Gramophones et Disques  
*C'est le symbole de la suprématie*  
—  
Demandez nos Catalogues  
et l'adresse du revendeur le plus proche  
**C<sup>ie</sup> française du Gramophone**  
BRUXELLES  
171, Boul. Maurice Lemonnier  
65, rue de l'Écuyer  
42, Place de Meir. — Anvers



Nos meilleurs vœux  
**“Nugget,, Polish**

**VAN CAMPENHOUT Frères et Sœur**

MAISON FONDÉE EN 1873

**:- François VAN NES Successeur :-**  
13, RUE DE LA COLLINE, BRUXELLES Tél. : 227.64

TYPOGRAPHIE — LITHOGRAPHIE — PAPETERIE — MAROQUINERIE  
FABRIQUE DE REGISTRES — COPIE-LETRES  
CHAPELETS — ARTICLES DE BUREAU — LIVRES DE PRIÈRES

Usine électrique : 36, RUE VANDERSTRAETEN

LA MAISON DU TAPIS



**BENEZRA**



Rue de l'Écuyer. 41-43, BRUXELLES



TAPIS D'ORIENT, anciens et modernes. MOQUETTES UNIES tous les tons.  
TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS (divers dessins et toutes largeurs).  
CARPETTES DES FLANDRES et autres (imitation parfaite de l'Orient).  
: : : : TAPIS D'AVIGNON unis et à dessins. : : : :

Les prix défont à qualité égale toute concurrence

ATELIER SPÉCIAL POUR LA RÉPARATION DES TAPIS